

BRIDGES NETWORK

# PASSERELLES

Analyses et informations sur le commerce et le développement durable en Afrique

VOLUME 19, NUMÉRO 5 – AOÛT 2018



## Les relations économiques entre la Chine et l'Afrique à un moment de transition

AFRIQUE

Que peut-on apprendre de l'évolution récente des liens économiques Chine-Afrique ?

INFRASTRUCTURE

Opportunités et risques liés aux financements chinois dans les infrastructures

CHINE

Un éclairage sur la nature de l'implication économique chinoise en Afrique



International Centre for Trade  
and Sustainable Development



enda

**cacid**

centre africain pour le commerce  
l'intégration et le développement

# PASSERELLES

VOLUME 19, NUMÉRO 5 – AOÛT 2018

## PASSERELLES

Analyses et informations sur le commerce et le développement durable en Afrique

PUBLIÉ PAR

### ICTSD

**Centre international pour le commerce et le développement durable**

Genève, Suisse

[www.ictsd.org](http://www.ictsd.org)

PUBLIEUR

Ricardo Meléndez-Ortiz

RÉDACTEUR EN CHEF

Andrew Crosby

RESPONSABLE ÉDITORIAL

Tristan Irschlinger

SOUTIEN ADDITIONNEL

Fabrice Lehmann et Jocelyn Hu

### ENDA Cacid

Dakar, Senegal

[www.endacacid.org](http://www.endacacid.org)

RÉDACTEUR EN CHEF

Cheikh Tidiane Dieye

DESIGN

Flarvet

MONTAGE

Oleg Smerdov

---

PASSERELLES reçoit vos commentaires et prend en considération toute proposition d'article. Nos lignes directrices sont disponibles sur demande. Contactez-nous via [passerelles@ictsd.ch](mailto:passerelles@ictsd.ch) ou [passerelles@endacacid.org](mailto:passerelles@endacacid.org)

## AFRIQUE

- 4 **Relations sino-africaines : où va l'initiative « Belt and Road » ?**  
*Wenjie Chen et Roger Nord*

## INFRASTRUCTURE

- 8 **Le rôle grandissant des capitaux chinois dans le financement des infrastructures africaines**  
*Yunnan Chen*

## INDUSTRIALISATION

- 12 **Tirer parti de l'expérience chinoise pour exploiter le dividende démographique africain ?**  
*Lauren A. Johnston*

## INVESTISSEMENT

- 19 **La Chine en Afrique : un fournisseur de marchandises et un prestataire de services plutôt qu'un investisseur**  
*Thierry Pairault*

## CHINE

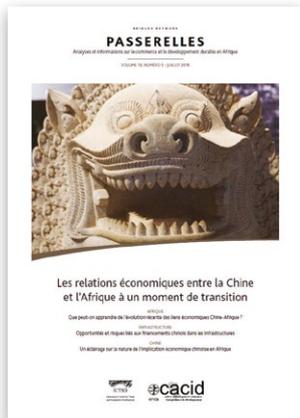
- 25 **La Chine est-elle en train de transformer les sociétés de l'information en Afrique ?**  
*Iginio Gagliardone*

## DERNIER MOT

- 29 **La présence des commerçants chinois sur les marchés ouest-africains: du rejet à la résignation**  
*Cheikh Tidiane Dieye*

- 33 **Publications et ressources**

## Les relations économiques entre la Chine et l'Afrique à un moment de transition



*Les relations économiques entre la Chine et les pays africains suscitent depuis une vingtaine d'années beaucoup d'intérêt de la part des spécialistes et des professionnels du développement. Derrière cette attention se cachent des enjeux importants pour l'Afrique en termes d'opportunités et de défis liés au resserrement des liens avec le géant asiatique. Depuis l'an 2000, la Chine est devenue le principal partenaire commercial du continent, alors que ses flux d'investissement et de financement vers l'Afrique ont aussi considérablement augmenté. La Chine est ainsi devenue un acteur majeur sur le continent, un partenaire avec lequel les pays africains ont besoin d'entretenir des relations économiques mutuellement avantageuses dans le cadre de leur processus de développement.*

*Il est largement reconnu que l'implication économique de la Chine en Afrique a contribué de manière positive à la croissance impressionnante que le continent a connue ces dernières années. De nombreux observateurs s'interrogent toutefois sur la qualité de ces relations du point de vue africain, notant l'appétit de la Chine pour les ressources naturelles et le peu d'intérêt qu'elle semble manifester à l'égard de certains aspects du développement à long terme du continent. D'autres soulignent plutôt la possibilité pour les pays africains de tirer parti de leurs liens économiques avec la Chine, certains appelant à une approche plus stratégique de la part des dirigeants africains pour mieux défendre les intérêts de l'Afrique dans le cadre de ces relations.*

*Surtout, dans un contexte de ralentissement de la demande chinoise et de réduction de la capacité d'emprunt de l'Afrique, l'intensification des relations économiques entre la Chine et l'Afrique semble s'être ralentie ces dernières années, ce qui complique encore plus la discussion. Les données de la China Africa Research Initiative révèlent que les trois indicateurs clés de ces relations (l'investissement chinois en Afrique, le commerce sino-africain et les prêts chinois en faveur de l'Afrique) sont en baisse depuis 2013-2014. À l'approche du sommet de 2018 du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), qui se déroulera au mois de septembre, ce numéro de Passerelles présente une palette de réflexions sur les perspectives d'avenir de la coopération économique entre la Chine et les pays africains.*

*Dans le premier article, Wenjie Chen et Roger Nord se penchent sur l'évolution récente des liens économiques entre la Chine et l'Afrique, indiquant que l'Initiative « Belt and Road » pourrait apporter un nouveau souffle à ce partenariat. Le second article, signé Yunnan Chen, analyse le rôle des financements chinois dans le développement des infrastructures africaines. Ce numéro contient également un article de Lauren Johnston, qui examine dans quelle mesure l'Afrique pourrait tirer parti de la fin du dividende démographique chinois. De son côté, Thierry Pairault fait ressortir la faiblesse de l'investissement chinois en Afrique et s'interroge sur la nature de l'implication économique chinoise sur le continent. Dans le dernier article, Iginio Galgiardone se demande si l'implication de la Chine dans les infrastructures de télécommunication africaines est susceptible de conduire à l'imposition d'un modèle particulier de société de l'information.*

*Comme toujours, nous sommes heureux de recevoir vos commentaires et suggestions. Écrivez-nous à [bridgesafrica@ictsd.ch](mailto:bridgesafrica@ictsd.ch).*

AFRIQUE

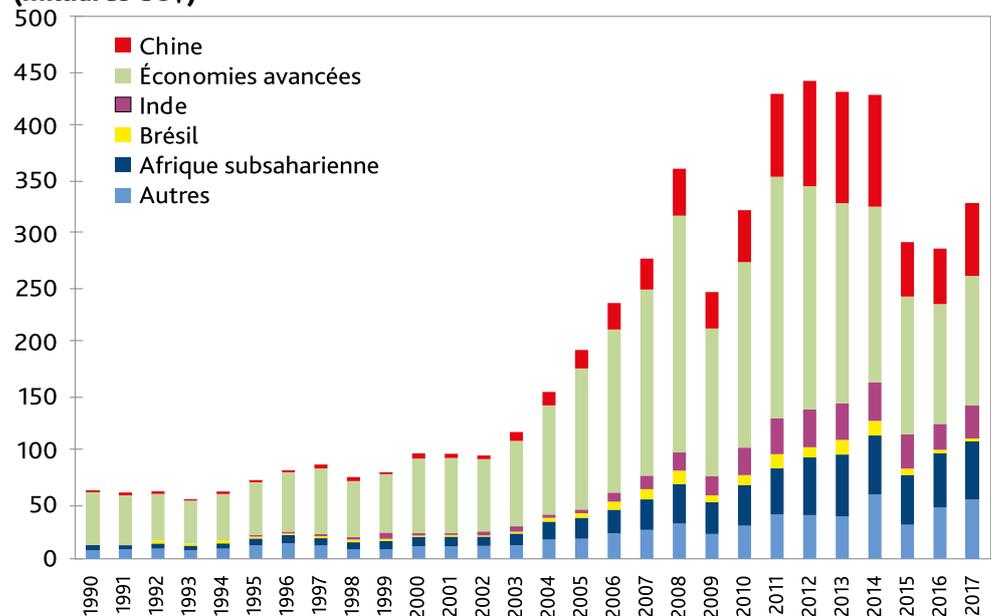
# Relations sino-africaines : où va l'initiative « Belt and Road » ?

Wenjie Chen et Roger Nord

*Bien que les liens économiques entre la Chine et l'Afrique se soient considérablement renforcés au cours des dernières décennies, la chute des prix des matières premières et la montée de l'endettement africain risquent d'inverser ce processus. L'initiative « Belt and Road » de la Chine a-t-elle le pouvoir de redynamiser les relations sino-africaines ?*

Les liens économiques entre la Chine et l'Afrique se sont considérablement renforcés au cours des vingt dernières années. Les échanges commerciaux ont été multipliés par quarante depuis le milieu des années 1990 et la Chine est désormais le premier partenaire commercial de l'Afrique subsaharienne. L'investissement direct à l'étranger (IDE) de la Chine a également fortement augmenté en Afrique, bien que selon les statistiques officielles, la Chine ne représente encore que 3 pourcent du stock d'IDE en Afrique<sup>①</sup>. La Chine est enfin un pourvoyeur majeur de financements sous forme de prêts pour les projets d'infrastructures publiques sur le continent. Les chiffres disponibles suggèrent ainsi que l'Afrique est désormais le principal créancier bilatéral de l'Afrique, avec une dette totale d'environ 94 milliards US\$ en 2015. Les ressources naturelles occupent une place centrale dans les relations économiques sino-africaines. Par exemple, en 2015, 70 pourcent des exportations africaines vers la Chine se composaient de combustibles, de métaux ou de produits minéraux. Les investissements chinois ont toutefois tendance à être plus diversifiés, couvrant des secteurs allant des télécommunications aux services financiers, tandis que les projets financés par la Chine vont des barrages hydroélectriques aux ports et aux voies ferrées.

**Figure 1 - Répartition des exportations de l'Afrique subsaharienne par partenaire (milliards US\$)**



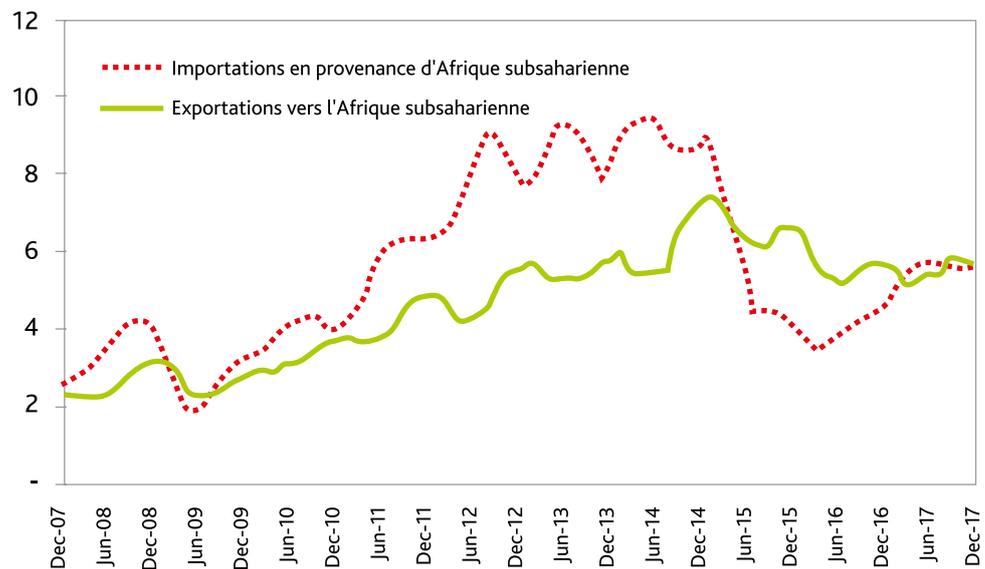
Source : Direction des statistiques du commerce du FMI et calculs de l'auteur

Ce développement rapide des liens commerciaux a été avantageux pour l'Afrique comme pour la Chine. S'agissant de l'Afrique, le commerce avec la Chine a favorisé le développement économique de nombreux pays, tandis que les prêts destinés aux projets d'infrastructure, pour lesquels il existe peu de financements concessionnels, a permis

de lever des obstacles importants au développement industriel et à la transformation structurelle. S'agissant de la Chine, bien que le commerce avec l'Afrique représente toujours une part mineure de ses échanges internationaux, beaucoup de ses financements de projet sont liés à des fournisseurs chinois. Près d'un quart de l'ensemble des contrats d'ingénierie de la Chine dans le monde étaient ainsi situés en Afrique subsaharienne en 2013 (en cumul), la plupart d'entre eux concernant l'énergie (hydro-électricité) et les transports (routes, voies ferrées, ports, aviation).

Ces liens sont toutefois mis à rude épreuve depuis quelques temps. Avec la chute des prix des matières premières, les recettes tirées des exportations africaines en Chine ont baissé depuis 2014. Bien qu'il existe de nombreuses raisons à cette baisse des prix, l'un des principaux facteurs est le rééquilibrage en cours du modèle de croissance de la Chine, qui s'éloigne de l'investissement pour s'appuyer de plus en plus sur la consommation intérieure. Cette évolution a eu en retour un impact négatif sur la croissance africaine<sup>2</sup>. Après presque vingt ans d'excédent commercial avec la Chine, la balance commerciale du continent s'est enfoncée dans le rouge, car le ralentissement de la croissance chinoise a mis un frein à la demande d'importations du géant asiatique<sup>3</sup>.

**Figure 2 – Exportations de la Chine vers l'Afrique subsaharienne et importations de la Chine en provenance d'Afrique subsaharienne (milliards US\$, moyenne mobile sur 6 mois)**



Source : Direction des statistiques du commerce du FMI et calculs de l'auteur

De son côté, la capacité d'emprunt des pays d'Afrique est en train de diminuer rapidement. Après le désendettement des années 1990 et 2000, beaucoup de pays africains avaient une dette extérieure relativement limitée. Dans le même temps, les pays partenaires traditionnels ont privilégié la distribution d'aides plutôt que de prêts, et beaucoup d'entre eux ont donné la priorité au secteur social plutôt qu'aux infrastructures. Dans ce contexte, les organismes de financement de la Chine se sont mis à distribuer des emprunts significatifs pour les projets d'infrastructure en Afrique. On estime ainsi qu'entre 2000 et 2015, le gouvernement chinois, les banques et les entreprises chinoises ont accordé près de 94,4 milliards US\$ de prêts aux gouvernements et aux entreprises publiques du continent. Sur le plan politique, ces prêts ont été encouragés par le Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC, de l'anglais *Forum for China Africa Cooperation*), qui rassemble depuis l'an 2000 les chefs d'État africains et les dirigeants chinois à l'occasion de sommets triennaux. Lors du dernier sommet du FOCAC à Johannesburg, la Chine s'est engagée à fournir un soutien de 60 milliards US\$ sur la période 2015-18. L'initiative « *Belt and Road* » récemment lancée par la Chine s'accompagne ainsi de la possibilité de financements supplémentaires pour l'Afrique. Mais la dure réalité est que de nombreux pays sont confrontés à une capacité d'emprunt qui se réduit comme peau de chagrin. La dette publique moyenne des pays d'Afrique subsaharienne est passée de 34 pourcent du PIB en 2013 à environ 53 pourcent du PIB en 2017, tandis que la part du service de la dette dans les recettes publiques a été multipliée par deux. Dans certains pays producteurs de

pétrole comme l'Angola, le Gabon ou le Nigeria, le service de la dette représente plus de 60 pourcent des recettes publiques. Plus de 40 pourcent des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne présentent désormais un risque de surendettement jugé « élevé » par le FMI<sup>④</sup>. Par conséquent, la demande de grands projets d'infrastructure comme leur faisabilité se sont considérablement réduites, et certains pays ont déjà du mal à assurer le service de leur dette<sup>⑤</sup>.

Dans ce contexte, l'IDE est-il susceptible de prendre la relève de l'emprunt ? Selon les statistiques officielles du Ministère du commerce de la Chine, les flux d'IDE de la Chine vers l'Afrique ont culminé en 2008 et 2013 pour se ralentir ensuite de manière significative. Cette baisse de l'IDE chinois à destination de l'Afrique survient alors que les flux de capitaux chinois vers l'extérieur ont fortement augmenté, en provenance notamment des entreprises chinoises, ce qui atteste d'une appétence soutenue de la part des investisseurs pour des investissements à rendement élevé en dehors de la Chine. Cela n'engage bien entendu que le court terme : une grande partie des prêts de la Chine à l'Afrique, ainsi que les initiatives politiques du FOCAC et de l'initiative *Belt and Road* (BRI), se fondent sur la reconnaissance qu'à plus long terme, le potentiel de croissance de l'Afrique est significatif. Sous réserve que les pays africains puissent mener des politiques viables sur le plan économique et social, le continent devrait bénéficier d'un énorme dividende démographique, qui pourrait augmenter le PIB par habitant de 25 pourcent d'ici 2050<sup>⑥</sup>.

---

*En l'absence de flux compensatoires d'IDE, cela renforcera l'importance du développement des secteurs financiers nationaux en Afrique, ainsi que la nécessité d'un élargissement beaucoup plus rapide de l'assiette fiscale des pays. D'autre part, les progrès spectaculaires de l'intelligence artificielle et de la robotique pourraient remettre en cause l'hypothèse selon laquelle l'Afrique est susceptible de devenir le prochain centre manufacturier de la planète.*

---

Ces prévisions optimistes s'accompagnent toutefois de deux réserves. D'une part, le resserrement des finances publiques et la hausse des taux d'intérêt internationaux réduiront l'accès aux financements étrangers. En l'absence de flux compensatoires d'IDE, cela renforcera l'importance du développement des secteurs financiers nationaux en Afrique, ainsi que la nécessité d'un élargissement beaucoup plus rapide de l'assiette fiscale des pays. D'autre part, les progrès spectaculaires de l'intelligence artificielle et de la robotique pourraient remettre en cause l'hypothèse selon laquelle l'Afrique est susceptible de devenir le prochain centre manufacturier de la planète. Dans une étude récente consacré aux conséquences de l'automatisation sur les travailleurs des économies avancées, l'OCDE estime que 14 pourcent environ des travailleurs ont un risque élevé de voir la plupart de leur tâches actuelles automatisées au cours des quinze prochaines années, tandis que 30 pourcent connaîtront un changement majeur des tâches requises dans leur métier, et donc des compétences exigées<sup>⑦</sup>. Une autre étude de McKinsey estime qu'en Afrique du Sud, l'automatisation déplacera presque 13 pourcent des activités professionnelles actuelles d'ici 2020<sup>⑧</sup>. Alors que de nombreux pays africains se trouvent encore au seuil du développement, ces évolutions risquent de bloquer leur industrialisation, qui est souvent considérée comme un passage obligé vers la croissance de la productivité et la convergence des revenus<sup>⑨</sup>. L'intelligence artificielle peut bien sûr être source de nouvelles opportunités pour l'Afrique, en permettant d'améliorer la productivité du travail et d'offrir des services plus fiables et moins coûteux, en matière par exemple d'enseignement et de santé. Mais pour profiter de ces avantages, il faut des

politiques réactives, que ce soit dans le domaine économique ou dans le domaine social. Cela constitue probablement le défi le plus important, et pas seulement pour l'Afrique

L'initiative « Belt and Road » peut-elle contribuer à relever ce défi ? Si elle se limite à de nouveaux crédits publics destinés au développement des infrastructures, elle a peu de chances d'être la solution, compte-tenu de la capacité d'emprunt réduite de nombreux pays africains. Même si elle catalyse des investissements privés supplémentaires, notamment dans les secteurs qui améliorent la productivité de l'Afrique, elle pourrait bien réaliser sa promesse.

- ❶ L'IDE non officiel est susceptible d'être beaucoup plus important, dans le cadre notamment des investissements à petite échelle. Voir Howard French, *China's Second Continent: How a Million Migrants Are Building a New Empire in Africa*.
- ❷ Chen, Wenjie et Roger Nord. *A Rebalancing Act for China and Africa – The Effects of China's Rebalancing on Africa's Trade and Growth*. Fonds monétaire international, *African Departmental Paper Series*, 2017.
- ❸ Fonds monétaire international (FMI). *African Regional Economic Outlook: Slow Recovery amid Growing Challenges*. Washington D.C.: FMI, 2018.
- ❹ FMI, 2018, *op. cit.*
- ❺ La Chine est par exemple l'un des principaux créanciers extérieurs de la République du Congo, qui s'est récemment engagé un processus de restructuration de sa dette extérieure.
- ❻ Fonds monétaire international (FMI), *African Regional Economic Outlook: How Can Sub-Saharan Africa Harness the Demographic Dividend?* Washington D.C.: FMI, 2015.
- ❼ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). *Transformative Technologies and Jobs of the Future*. Paris: OCDE, 2018.
- ❽ McKinsey Global Institute. *Jobs Lost, Jobs Gained, Workforce Transitions in a Time of Automation*. 2017.
- ❾ Rodrik, Dani. « Premature Deindustrialization », *Journal of Economic Growth* 21 (2016); Rodrik, Dani. « Unconditional Convergence in Manufacturing », *Quarterly Journal of Economics* 128, no 1 (2013).



**Wenjie Chen**  
Économiste au sein du service de  
recherche du Fonds monétaire  
international



**Roger Nord**  
Directeur adjoint de l'Institut  
pour le développement des  
capacités du Fonds monétaire  
international

## INFRASTRUCTURE

# Le rôle grandissant des capitaux chinois dans le financement des infrastructures africaines

---

Yunnan Chen

*Alors que les entreprises et les capitaux chinois jouent un rôle de plus en plus important dans le développement des infrastructures africaines, comment encourager un développement durable et gérer les risques sociaux et environnementaux liés à cette évolution ?*

Partout dans les villes africaines, des panneaux aux couleurs de la Chine ponctuent les chantiers de construction, les aéroports, les voies ferrées et les ports. Les infrastructures, que ce soit en termes de financement ou de construction, représentent un aspect de plus en plus important et visible du resserrement des liens entre la Chine et l'Afrique. Pendant le boom des années 2000, les rapports et les statistiques sur les relations économiques de la Chine avec l'Afrique concernaient avant tout le commerce, et notamment l'importation de ressources naturelles et de minéraux africains. Pendant la décennie qui a suivi la crise financière mondiale de 2008, le rôle de la Chine en tant que bailleur de fonds et constructeur des infrastructures africaines a pris une importance grandissante. Les pays africains sont devenus des marchés importants pour les entreprises publiques chinoises, soutenues par les crédits accordés par les banques publiques chinoises, qui ont ainsi apporté des capitaux précieux à des pays dans lesquels le manque d'infrastructures représente un frein au développement économique et où l'investissement privé fait traditionnellement défaut. Cette explosion rapide du recours à l'emprunt pour le financement des infrastructures pose certains risques pour la viabilité financière comme pour la viabilité sociale des économies africaines. Les gouvernements africains doivent donc naviguer avec précaution entre leurs anciens et leurs nouveaux bailleurs de fonds, tout en renforçant leurs capacités au niveau domestique pour mieux exercer leur pouvoir de négociation dans le cadre de ces partenariats.

## La mondialisation des infrastructures chinoises

Les financements chinois dans le domaine des infrastructures en Afrique s'est développé alors que les bailleurs de fonds traditionnels, tels que la Banque mondiale et les autres institutions financières internationales (IFI), avaient abandonné le financement des grands projets d'infrastructure, en raison notamment d'inquiétudes croissantes quant à leurs risques sociaux et environnementaux. La crise financière mondiale de 2008 a porté un coup supplémentaire aux capacités de prêt des pays occidentaux à l'étranger, ainsi qu'à l'appétence du secteur privé pour des investissements en infrastructures en Afrique. Depuis lors, ce sont les « puissances émergentes », et notamment la Chine, qui ont pris le relais. Les surcapacités intérieures de la Chine et ses réserves de change considérables l'ont incitée à exporter ces capacités excédentaires pour soutenir de nouveaux projets d'investissement à l'étranger, dans le cadre de la politique « d'externalisation » des entreprises chinoises. Les chiffres de la *China Africa Research Initiative* (CARI) de l'École des hautes études internationales (SAIS) de l'université Johns Hopkins font ressortir cette expansion spectaculaire. Les stocks d'investissement direct à l'étranger (IDE) de la Chine en Afrique ont atteint 25 milliards US\$ en 2013, contre seulement 9 milliards US\$ en 2009. En parallèle, les engagements de financement par prêt en faveur de l'Afrique ont été multipliés par trois pour atteindre 18 milliards US\$ en 2013 contre 6 milliards US\$ en 2009<sup>1</sup>.

Le discours lié aux infrastructures a également occupé une place importante lors des sommets du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC, de l'anglais *Forum on China–Africa Cooperation*), et met de plus en plus l'accent sur la coopération industrielle et le renforcement des capacités. Même si les financements de l'Eximbank ou de China Development (les deux principaux organismes de financement à l'export de la Chine) destinés aux projets d'infrastructure s'accompagnent de conditions relativement

moins strictes que celles des IFI pour les emprunteurs souverains, le financement des infrastructures reste un outil de promotion des exportations chinoises : le financement des projets est subordonné à l'adjudication de marchés à des entreprises chinoises et aux achats correspondants de technologies, d'équipements et de services chinois. Le principal bénéficiaire jusqu'à présent des financements chinois destinés aux infrastructures en Afrique est l'Angola, où ces capitaux se sont en grande partie dirigés vers la société pétrolière nationale, Sonangol. Les prêts accordés à l'Afrique par la Chine sont toutefois loin de se limiter aux producteurs de pétrole ou au secteur des ressources.

Au cours des cinq dernières années, certains des prêts les plus importants accordés à l'Afrique ont concerné les infrastructures de transport et d'énergie. On peut ainsi citer la nouvelle ligne de chemin de fer à écartement standard (« VN » pour « voie normale ») de Mombasa à Nairobi au Kenya, financée par des prêts de l'Eximbank chinoise à hauteur de 3,6 milliards US\$, avec une seconde phase qui nécessitera un financement supplémentaire de 1,5 milliards US\$. D'importants projets de VN au Nigéria et la voie ferrée transfrontalière reliant Addis-Abeba en Éthiopie à Djibouti ont eux-aussi été financés par des prêts commerciaux conséquents de cette même Eximbank. Ces prêts couvrent généralement 85 pourcent du coût total du projet. Les prêts chinois ont également financé des projets dans le domaine des énergies renouvelables, tels que le *Renewable Energy Independent Power Producer Procurement Programme* (REIPPP) en Afrique du Sud ou le projet hydroélectrique de 600 mégawatts de Karuma en Ouganda.

---

*Bien que les relations sino-africaines soient souvent présentées dans les médias comme étant motivées par l'extraction de ressources naturelles dans des conditions préjudiciables pour l'environnement, de nombreux projets de coopération pour les infrastructures ont des retombées positives pour le développement durable de l'Afrique.*

---

#### **Risques et opportunités du financement des infrastructures par la Chine**

Bien que les relations sino-africaines soient souvent présentées dans les médias comme étant motivées par l'extraction de ressources naturelles dans des conditions préjudiciables pour l'environnement – un récent protocole d'accord pour une mine de bauxite au Ghana a ainsi suscité des inquiétudes quant à son impact environnemental –, de nombreux projets de coopération pour les infrastructures ont des retombées positives pour le développement durable de l'Afrique. Les capacités techniques domestiques de la Chine en matière d'énergies durables ont elles aussi connu un processus « d'externalisation » et le pays a financé des projets de parcs éoliens en Éthiopie, de centrales solaires en Afrique du Sud ainsi que plusieurs projets hydroélectriques en Éthiopie, en Ouganda et au Cameroun. Les pays dotés d'un important potentiel hydroélectrique, comme le Cameroun ou l'Éthiopie, ont profité des capitaux et, surtout, de la volonté des institutions chinoises de financer des centrales hydroélectriques de grande taille dans un secteur jugé trop risqué depuis une vingtaine d'années par les investisseurs privés et les bailleurs de fonds traditionnels. Dans le secteur des transports, des États comme l'Éthiopie ont profité de prêts chinois pour financer et construire de nouveaux projets d'infrastructures vertes, comme par exemple le tramway urbain « Addis Light Rail » ou la voie ferroviaire transfrontalière reliant la capitale éthiopienne au port de Djibouti, deux projets entièrement électrifiés dans le cadre d'une logique d'énergie propre qui reflète la volonté du gouvernement d'utiliser l'énergie verte issue de ses importantes ressources hydroélectriques plutôt que le diesel d'importation.

Si la rapidité et l'efficacité des entrepreneurs chinois a souvent été saluée par les gouvernements africains, l'impact social et environnemental de ces grands projets

d'infrastructures suscite des inquiétudes. Les antécédents problématiques de la Chine en matière de gouvernance environnementale, de transparence dans la gestion des mesures d'atténuation des impacts et de reconnaissance des droits du travail peuvent faire craindre que ces pratiques soient « exportées » vers les pays en développement ayant des structures de gouvernance plus faibles<sup>5</sup>. Cependant, dans le domaine de l'hydroélectricité, qui donne souvent lieu (dans le cas des grands barrages) à d'importants impacts écologiques et à des déplacements de population, le principal point faible des projets à financement chinois par rapport aux bailleurs de fonds traditionnels ne tient pas tant aux pratiques des entreprises chinoises qu'au transfert de la responsabilité en matière de gestion des impacts vers les institutions du pays d'accueil. Par conséquent, lorsque les pays disposent d'institutions locales plus solides, les projets chinois affichent de façon peu surprenante de meilleurs résultats<sup>6</sup>.

Avec le principe de non-ingérence de la politique étrangère chinoise, qui s'étend également aux projets de financement du développement, les responsabilités relatives à l'évaluation de l'impact environnemental – qui constituent malgré tout une condition d'emprunt pour les prêts de l'Eximbank chinoise – incombent au pays d'accueil, comme le montrent plusieurs projets hydroélectriques au Cameroun, un pays dans lequel les entrepreneurs chinois peuvent être soumis à des niveaux de pression différents selon l'organisme de financement de chaque projet<sup>7</sup>. À la différence des projets financés par la Banque mondiale ou d'autres IFI, dont les politiques de sauvegarde exigent souvent un programme complet d'indemnisation et d'aide à la réinstallation pour les personnes déplacées, ainsi qu'une obligation de faire venir des spécialistes en matière d'impact social et environnemental lorsque les institutions du pays concerné n'ont pas les compétences nécessaires, les acteurs chinois peuvent n'apporter qu'une aide limitée. Ce constat a des implications sociales pour les grands projets de type barrage ou voie ferrée, qui impliquent souvent des expropriations par l'État et le déplacement de communautés locales. Lorsque les dispositifs de réinstallation et d'indemnisation, qui dépendent souvent des ressources et des capacités des gouvernements des pays concernés, sont insuffisants, cela a des conséquences non seulement pour la construction et la mise en service des projets – les retards du plan de reclassement social lié au barrage de Memve'ele au Cameroun ont ainsi eu une incidence au moment de la mise en service du projet – mais également pour la réputation des entreprises chinoises et de leurs investissements à l'étranger, qui pourraient être tenus responsables des conséquences des projets qu'ils ont financés et aidé à construire, même s'ils n'ont pas contribué à leur conception.

Le renforcement des capacités locales, non seulement techniques, mais également en termes d'expertise et de compétences réglementaires, sera fondamental pour assurer la viabilité à long terme des grands projets d'infrastructures en Afrique. Au vu des longues périodes nécessaires à assurer la viabilité économique des projets ferroviaires ou hydroélectriques, la responsabilisation locale et l'acquisition de capacités techniques sont un impératif. À l'heure actuelle, dans le cas des nouveaux projets de chemin de fer à écartement standard au Kenya et en Éthiopie, les entreprises chinoises chargées de leur construction se sont également vu confier leur exploitation pendant les six années à venir, avec pour objectif de former du personnel local afin que la gestion et l'entretien de ces projets puissent se faire au niveau national sans dépendre indéfiniment de l'expertise chinoise. Bien que ces projets servent de vitrine aux initiatives chinoises de formation de la main d'œuvre locale et de soutien à l'économie locale, la réussite de ces programmes reste subordonnée à des transferts de connaissance suffisants entre les équipes chinoises et locales en dépit d'obstacles linguistiques et culturels significatifs. Les transferts de technologie sont également freinés par les motivations commerciales en jeu : si les entreprises publiques chinoises peuvent se montrer favorables, par exemple, à des transferts de connaissance et à une formation technique sur certains aspects des projets ferroviaires, elles ont cependant peu à gagner, comme toute entité commerciale, à se dessaisir de la technologie sous-jacente en faveur d'entreprises ou d'industries locales. La filière d'approvisionnement en pièces détachées et en composants qui accompagne l'adoption de technologies chinoises laisse également peu de possibilités aux entreprises ou aux sous-traitants locaux d'obtenir des opportunités commerciales et de moderniser leurs technologies dans ces industries.

### Promouvoir la diversité et les transferts de technologie

Les gouvernements africains devront faire des choix et des compromis dans le développement de leurs nouveaux partenariats en matière d'infrastructures. Bien que les projets d'ingénierie « clé en main » (ou EPC, de l'anglais *Engineering, Procurement and Construction*) à financement chinois constituent un moyen politiquement attrayant de réaliser des objectifs de développement des infrastructures, le recours obligatoire à des entrepreneurs chinois et l'absence de dispositifs de protection sociale et environnementale créent des risques latents pour la viabilité à long terme des projets. Alors que d'autres bailleurs de fonds, dont notamment les banques européennes et celles d'autres puissances émergentes, se lancent dans le financement des infrastructures physiques, les dirigeants africains devraient profiter de leur pouvoir de négociation en tant qu'acheteurs pour réduire leur dépendance à l'égard de la technologie chinoise, même s'ils confient des marchés à des entreprises chinoises. À petite échelle, des entrepreneurs turcs comme Yapi Merkezi sont devenus des concurrents sérieux de la Chine en Afrique, entraînant avec eux l'Eximbank turque ainsi que des financements privés européens pour participer à plusieurs projets ferroviaires en Éthiopie et en Tanzanie, et amenant également des normes et mesures de protection européennes dans la construction.

Tout en favorisant une plus grande diversité et une plus grande concurrence, le fait de pousser des entreprises et des consultants étrangers à travailler aux côtés des entrepreneurs chinois peut également s'avérer un moyen d'encourager la diffusion de normes environnementales et sociales plus strictes que celles des bailleurs de fonds chinois et de responsabiliser davantage les entrepreneurs chinois.

Enfin, les transferts de connaissance et de technologie concernant ces projets d'infrastructures sont indispensables à leur gestion et à leur entretien une fois la construction terminée. Les gouvernements doivent s'efforcer de profiter de l'expertise technique significative et de l'expérience en matière de gestion et de construction des entreprises et des instituts de recherche chinois en exigeant des transferts de technologie et des efforts de formation dès le début des négociations afin de développer des capacités et des compétences locales en matière de gestion de projet et d'entretien et d'éviter ainsi une dépendance prolongée à l'égard des capitaux et effectifs chinois. À mesure que ces prêts aux infrastructures entrent dans leur phase de remboursement, l'urgence financière d'assurer la viabilité et la durabilité de ces projets, sur le plan économique comme sur le plan social, est de l'intérêt de toutes les parties concernées, chinoises et africaines.

- ❶ China Africa Research Initiative (CARI). "Our Data." [www.sais-cari.org/data/](http://www.sais-cari.org/data/).
- ❷ L'Eximbank chinoise a accordé 1,2 milliards US\$ de prêts pour la nouvelle voie ferrée « VN » Lagos–Ibadan au Nigéria. Des projets de VN en Éthiopie ont également reçu 2,49 milliards US\$ de prêts de l'Eximbank.
- ❸ China Africa Research Initiative (CARI, 2018), « *Our Data—Chinese Loans to Africa* » : <http://www.sais-cari.org/data-chinese-loans-and-aid-to-africa>.
- ❹ Voir par exemple : Chen, Yunnan et David Landry. « Capturing the Rains: Comparing Chinese and World Bank Hydropower Projects in Cameroon and Pathways for South-South and North South Technology Transfer ». *Energy Policy* 115 (avril 2018). Shen, Wei et Marcus Power. « Africa and the Export of China's Clean Energy Revolution ». *Third World Quarterly* 38, no 3 (mars 2017). Chen, Yanning. *A Comparative Analysis: The Sustainable Development Impact of Two Wind Farms in Ethiopia*. Working Paper No 2016/7, Washington, DC: China Africa Research Initiative, novembre 2016.
- ❺ Voir par exemple : Urban, Frauke, Johan Nordensvard, Giuseppina Siciliano et Bingqin Li. 2015. « Chinese Overseas Hydropower Dams and Social Sustainability: The Bui Dam in Ghana and the Kamchay Dam in Cambodia ». *Asia & the Pacific Policy Studies* 2, no 3 (septembre): 573–89. <https://doi.org/10.1002/app5.103>.
- ❻ Chen et Landry, *op.cit.* ; Hensengerth, Oliver. *Interaction of Chinese Institutions with Host Governments in Dam Construction: The Bui Dam in Ghana*. Discussion Paper 3/2011. Bonn: Deutsches Institut für Entwicklungspolitik, 2011.
- ❼ Chen et Landry, *op.cit.*



**Yunnan Chen**

Doctorante au sein de la *China Africa Research Initiative* (CARI), École des hautes études internationales de l'Université Johns Hopkins

## INDUSTRIALISATION

# Tirer parti de l'expérience chinoise pour exploiter le dividende démographique africain ?

Lauren A. Johnston

*Alors que le dividende démographique chinois de ces quarante dernières années touche à sa fin, le pays recherche activement de nouvelles opportunités économiques dans des activités productives à plus forte valeur ajoutée. L'Afrique pourrait-elle s'avérer la grande gagnante de cette restructuration économique ?*

Les dirigeants chinois et de la plupart des pays africains se réuniront en septembre pour le septième sommet triennal du Forum sur la coopération sino-africaine (*Forum on China-Africa Cooperation* - FOCAC). Depuis l'an 2000, ce Forum constitue un cadre général dans lequel sont organisés des réunions ministérielles et des groupes de travail réguliers entre les gouvernements chinois et africains ❶. Le sommet de cette année tombe la même année que le 40<sup>ème</sup> anniversaire du processus « d'ouverture et de réforme » de l'économie chinoise lancé par Deng Xiaoping le 30 mars 1979. En accueillant le FOCAC cette année, la Chine s'offre une occasion symbolique de progresser dans la réalisation d'une promesse importante, celle de mettre sa réussite économique au service des pays moins en développement moins avancés qu'elle. Datant de l'époque de Mao, cette promesse a été réaffirmée avec force par le président chinois Xi Jinping lors du Forum économique mondial de Davos en 2017.

On sait peu de chose du programme du sommet du FOCAC de cette année. En revanche, on en sait beaucoup plus sur les tendances démographiques plus lentes et relativement prévisibles qui sous-tendent les liens économiques grandissants entre la Chine et les pays africains. Cet article se penche sur la manière dont ces changements démographiques, et notamment la fin du dividende démographique de la Chine (caractérisé par des salaires bas), offre aux pays africains la possibilité d'exploiter à l'avenir leur propre dividende démographique.

## Les quarante ans de dividende démographique de la Chine

En mars 1979, Deng Xiaoping a fait passer la Chine de l'autarcie à un processus « d'ouverture et de réforme ». Dans un contexte de pauvreté généralisée, et suite aux conséquences désastreuses d'épisodes de famine, ce programme de réformes économiques avait pour but de placer graduellement la Chine sur la voie du développement économique pour lui permettre de réaliser les Quatre Modernisations (dans l'agriculture, l'industrie, la défense nationale et les sciences et technologies) initialement formulées par le premier ministre Zhou Enlai en 1964. La réduction de la croissance de la population était considérée comme un moyen de soutenir et d'accélérer la réalisation de ces objectifs. Pour ralentir encore plus un taux de natalité déjà en baisse, le pays a ainsi introduit ce qui allait être couramment appelé la « politique de l'enfant unique », qui a duré 35 ans, jusqu'à l'introduction d'une politique de deux enfants en 2015.

Il s'en est ensuivi un dividende démographique de 42 ans, qui a permis à la Chine de combler son retard économique pour devenir « l'usine du monde » et désormais un géant émergent de l'économie mondiale, grâce à une transformation fondée sur les exportations et les industries à forte intensité de main d'œuvre. La notion de dividende démographique désigne une période de croissance économique potentielle résultant d'une augmentation transitoire de la part de la population en âge de travailler au sein de la population totale. Ce dividende repose sur l'augmentation du ratio de soutien, qui est le ratio pondéré des personnes à charge par rapport aux contributeurs économiquement actifs dans une économie. Le ratio de soutien de la Chine a commencé à augmenter en 1971 en raison d'une diminution de la fécondité plus forte que la diminution de la mortalité infanto-juvénile. Le taux de fécondité totale de la Chine a rapidement baissé à partir de 1980 pour se stabiliser plus récemment en-dessous du niveau de remplacement (2,1), à environ 1,6.

Dans le même temps, l'espérance de vie a augmenté de presque dix ans, une combinaison à l'origine d'une transition démographique, un processus qui peut se décrire comme « une chute de la fécondité et de la mortalité à partir de niveaux initialement élevés vers des niveaux plus bas accompagnée de changements correspondants dans la population ».

Lorsqu'une transition démographique s'accompagne d'un transfert progressif de la main d'œuvre du secteur rural informel vers le secteur industriel formel, les gains de productivité qui en découlent offre une possibilité d'industrialisation relativement rapide. En économie, ce processus a été décrit par Lewis comme « un développement économique avec une offre illimitée de main d'œuvre » et est souvent appelé « modèle de Lewis » dans la littérature économique. Aux alentours de 1980, la population jeune, pauvre et principalement agraire de la Chine lui a offert cette opportunité économique particulière – et temporaire – qu'elle a su mettre à profit dans le cadre d'un programme graduel « de réforme et d'ouverture » pour réaliser l'objectif des Quatre Modernisations. Une autre opportunité beaucoup moins étudiée dans la littérature, voire quasiment pas, mais néanmoins importante, est celle du dividende démographique à salaires élevés que la plupart des pays développés ont connu en parallèle, bien qu'un peu plus tôt, à partir des années 1970. Ce « double dividende démographique », à savoir l'avènement de dividendes économiques simultanés et complémentaires en Chine et dans ses pays partenaires, a indéniablement ouvert la voie à la plus importante opportunité de croissance et d'industrialisation fondée sur l'exportation (au sens du modèle de Lewis) jamais connue. Offrant un exemple fort aux dirigeants africains d'aujourd'hui, les dirigeants chinois en ont profité pour stimuler l'économie du pays et améliorer les conditions de vie moyennes des citoyens.

Cependant, aux alentours de 2007, la Chine est entrée dans une nouvelle période dans laquelle la main d'œuvre va progressivement se raréfier et donc devenir plus chère.<sup>2</sup> L'indice d'avantage comparatif révélé de la Chine pour les produits à forte intensité de main d'œuvre a culminé en 2003, et la Chine a depuis lors connu des pressions salariales croissantes. En parallèle de l'épuisement de son excédent de main d'œuvre, la part de la population chinoise âgée de 65 ans et plus a dépassé plus ou moins en même temps le seuil empirique de 7 pourcent souvent utilisé pour définir une population dite « vieillissante ». Cette combinaison marque un tournant spectaculaire pour l'économie chinoise et le début d'un long déclin du ratio de soutien du pays, à mesure de la diminution de la part de la population en âge de travailler dans la population totale. La perte graduelle des derniers avantages liés à la jeunesse de la population qui en a résulté a globalement coïncidé avec la crise financière mondiale, ce qui s'est traduit par des conditions de croissance beaucoup plus difficiles sur le plan intérieur et international. La Chine fera donc désormais face à des vents contraires pour parvenir à son objectif d'intégrer la catégorie des pays à revenu élevé et d'atteindre un niveau de prospérité plus élevé pour ses citoyens. Un nombre important d'études économiques chinoises résument ce défi particulier par l'idée de « devenir vieux avant de devenir riche » formulée par le démographe Cangping Wu au début des années 1980.

### **La fin du dividende démographique de la Chine dans le contexte international**

Dans ce contexte marqué par des conditions de croissance plus difficiles, on estime que la diminution du ratio de soutien de la Chine pourrait réduire la croissance de son économie de 1,2 pourcent par an, au lieu de l'effet positif antérieur de 1,4 pourcent par an. Les dirigeants chinois cherchent donc à identifier et saisir de nouvelles opportunités économiques dans les secteurs manufacturiers avancés et le secteur tertiaire dans les provinces côtières plus développées, tout en relocalisant les industries moins avancées dans les provinces intérieures. Surtout, ce qui est important pour de nombreux pays africains, ils chercheront aussi à exploiter le décalage dans le temps du vieillissement de la population des différents pays en implantant certaines capacités industrielles à forte intensité de main d'œuvre qui sont désormais moins compétitives en Chine dans des pays « frontières » émergents qui sont à l'aube d'un dividende démographique basé sur les bas salaires.<sup>3</sup> La matrice de démographie économique (MDE) présentée dans le tableau 1 fournit un cadre d'analyse simple pour appréhender les changements importants que traverse la démographie économique mondiale et les possibilités que ces changements ouvrent pour le développement à long terme de l'Afrique.<sup>4</sup>

**Tableau 1 : Matrice de démographie économique**

		Transition démographique	
		Précoce	Tardive
Transition économique	Revenu élevé	Jeune et riche (JR)	Vieux et riche (VR)
	Revenu faible et intermédiaire	Jeune et pauvre (JP)	Vieux et pauvre (VP)

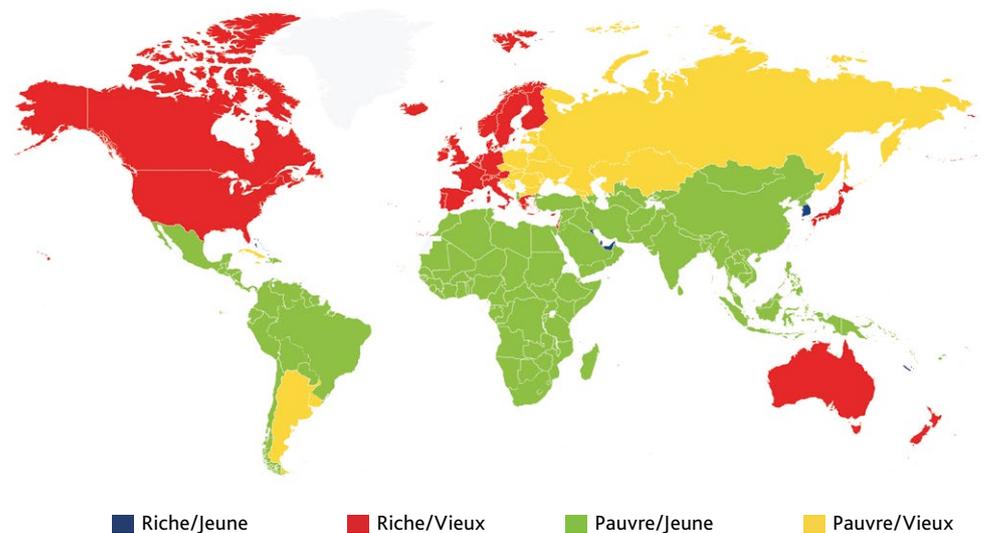
*Note : vieux = population âgée de 65 ans et plus ≥ 7 % de la population totale (jeune dans le cas contraire) ; riche = RNB par habitant ≥ 12 476 US\$ en 2016 (et pauvre dans le cas contraire).*

Le tableau 1 présente les quatre combinaisons de base en termes de situation démographique et économique : jeune et pauvre, jeune et riche, vieux et pauvre, vieux et riche. Dans l'optique de cette MDE, les tendances démographiques de la Chine évoquées plus haut l'ont faite passer du quadrant « jeune et pauvre » au quadrant « vieux et pauvre », ce qui annonce un changement fondamental de ses avantages en termes de facteurs, et plus spécifiquement une réduction graduelle de son avantage comparatif lié à la main d'œuvre.

En réaction, la Chine cherche désormais à transférer ses industries à bas salaires vers des pays frontières « jeunes et pauvres » qui bénéficient aujourd'hui d'un dividende démographique (pays en vert dans la figure 3). À la différence des pays « vieux et pauvres », les pays « jeunes et pauvres » ont des salaires peu élevés, et certains d'entre eux se trouvent potentiellement au début d'une période d'industrialisation à bas salaires et de gains de productivité telle que décrite par le modèle de Lewis, comme c'était le cas de la Chine dans les années 80. L'aide étrangère croissante de la Chine et sa panoplie grandissante d'institutions et d'instruments de prêt à conditions privilégiées ont pour but de soutenir ce programme, dans le cadre notamment de son initiative phare « *One Belt, One Road* ».

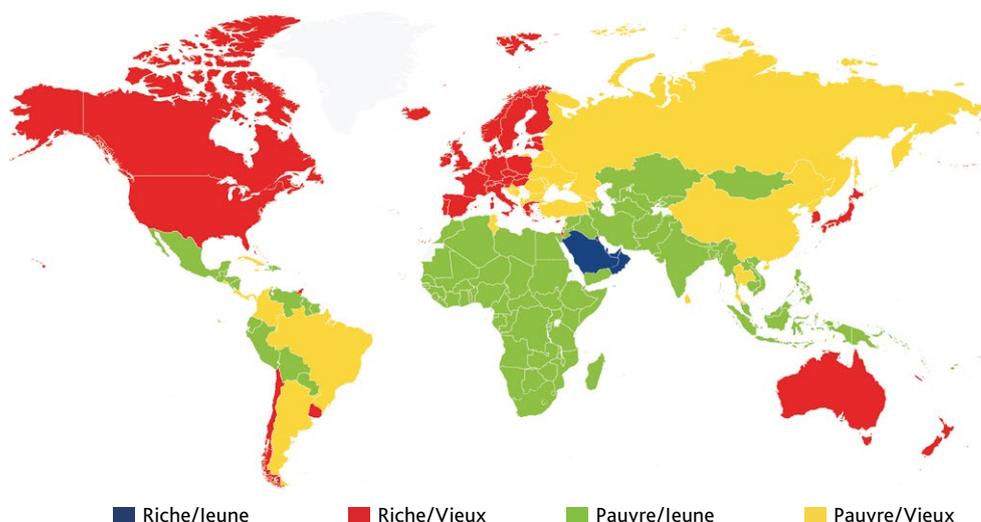
Les figures 2 et 3 illustrent cette évolution de la démographie économique mondiale sur les deux dernières décennies. Sur les vingt ans qui séparent les deux figures, la transition de plusieurs pays en développement relativement avancés sur le plan économique (Brésil, Chine, Colombie, Kazakhstan, Thaïlande, Tunisie et Turquie) du statut de pays « jeune et pauvre » à celui de pays « vieux et pauvre » est frappante et mériterait davantage d'attention dans la littérature quant à ses conséquences économiques et politiques. La figure 3 fait notamment ressortir le fait que la principale concentration restante de pays « jeunes et pauvres » (en vert) se trouve en Afrique.

**Figure 2 : Répartition des pays dans la matrice de démographie économique en 1996**



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (2018)

**Figure 3 : Répartition des pays dans la matrice de démographie économique en 2016**



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (2018)

Plus spécifiquement, les statistiques de la Banque mondiale montrent qu'en Afrique subsaharienne, le pourcentage moyen de population âgée de 65 ans et plus (un indicateur de transition démographique) était de seulement 3,1 pourcent en 2016. Ce chiffre était de 4,7 pourcent en Chine en 1980. Au sein de l'Afrique subsaharienne, l'Ouganda avait le plus faible pourcentage de population âgée de 65 ans et plus, à 2,2 pourcent, et les Seychelles (qui font déjà partie des pays à revenu élevé) avaient le plus élevé, à 8,4 pourcent. En Éthiopie, une cible importante des investisseurs chinois pour les activités à forte intensité de main d'œuvre, ce chiffre était de seulement 3,5 pourcent en 2016.⑥

La littérature démographique considère qu'en 2016, un pourcentage de population âgée de 65 ans et plus supérieur à 2,8 marque le début d'une transition démographique. Le seuil du dividende démographique est franchi lorsque ce pourcentage atteint 5,5. Une part de 10 pourcent est considérée comme le début de la fin du dividende démographique. En 2016, la Chine avait 10,1 pourcent d'habitants âgés de 65 ans et plus. En d'autres termes, si les figures 2 et 3 montrent que les pays d'Amérique latine ont eu la malchance d'avoir une période de transition démographique qui coïncide avec un dividende démographique chinois fort de millions de travailleurs, les pays africains pourraient en revanche se trouver au début d'un « dividende démographique séquentiel » dont ils pourraient plus facilement profiter – en partenariat avec des investisseurs étrangers tels que la Chine – pour intensifier leur propre processus d'industrialisation.

### **Démographie et coopération sino-africaine pour le développement**

Cet aperçu comparatif des transitions démographiques permet de faire ressortir le potentiel direct et indirect de coopération entre la Chine et l'Afrique dans des domaines connexes, tels que ceux susceptibles de figurer à l'ordre du jour du sommet du FOCAC de cette année. Pour la Chine, il existe un énorme potentiel d'investissement dans les économies des pays « jeune et pauvre » qui sont aujourd'hui à l'aube d'une période de dividende démographique. Le géant asiatique dispose de centaines de milliards de dollars d'épargne et cherche spécifiquement à réinvestir ses capacités industrielles désormais excédentaires dans les infrastructures et les industries à forte intensité de main d'œuvre.⑥

Concernant les efforts de développement des pays africains, ces tendances signifient qu'il est opportun de tirer les leçons qui s'imposent des réussites (et des échecs le cas échéant) de la Chine dans l'exploitation de son dividende démographique à bas salaires. Dans l'esprit de « l'Appel de Pékin pour une coopération Sud-Sud sur la population et le développement », un résultat du Dialogue ministériel stratégique qui s'est déroulé à Pékin en mars 2016, il existe déjà dans ce but un processus d'approfondissement de la coopération sino-africaine dans le domaine de la population et du développement. Les domaines de coopération naissante de cette nature comprennent la santé sexuelle

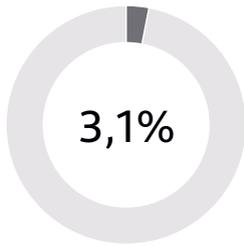
et génésique, les droits génésiques, l'égalité hommes/femmes, la population et le développement. La section qui suit offre un aperçu des institutions chinoises de coopération en matière de population et de développement et des investissements dans le capital humain de l'Afrique.

Le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) a recensé quatre domaines dans lesquels l'expérience chinoise de mise à profit de son dividende démographique offrirait des enseignements utiles pour les pays africains : emploi et entrepreneuriat, éducation et développement des compétences, santé et bien-être, droits, gouvernance et autonomisation des jeunes. À la suite du sommet de 2017 de l'Union africaine sur le thème « Exploiter le dividende démographique en investissant dans la jeunesse », la toute première Conférence sino-africaine sur la population et le développement s'est déroulée sur le même thème en avril 2017. L'événement a été organisé conjointement par le Centre de recherche chinois sur la population et le développement, le Conseil national du Kenya pour la population et le développement, avec le soutien du FNUAP. Les sujets abordés comprenaient « la transition démographique et le dividende démographique, en mettant l'accent sur le capital humain, l'éducation et le développement des compétences, la transition en matière de santé, les leçons à tirer de l'expérience de la Chine et des pays d'Asie de l'Est ainsi que les initiatives particulières des pays africains participants ». Il a également été annoncé que Nairobi accueillerait un centre de recherche mis en place avec l'aide de la Chine pour former des spécialistes africains de la gestion de la population.

La seconde conférence annuelle Chine-Afrique sur la population et le développement aura lieu à Guangzhou en juillet 2018, sur le thème de « la coopération Sud-Sud et la réalisation du dividende démographique en Afrique ». Les sujets inscrits au programme concernent, entre autres, les questions relatives aux jeunes et aux adolescents, la santé et les droits génésiques, le vieillissement de la population, les statistiques démographiques, les méthodologies de recherche et la coopération Sud-Sud. En parallèle, la Chine est en train d'investir intensivement dans l'éducation des jeunes africains et dans les infrastructures éducatives, scientifiques et liées à l'innovation en Afrique. Lors du sommet du FOCAC de 2015, le président Xi a annoncé 40'000 opportunités de formation pour des africains en Chine et 30'000 bourses d'État. Il est très probable que des chiffres encore plus importants seront annoncés lors du sommet de cette année. Début 2018, la Chine a également annoncé la création d'un nouvel organisme d'aide, l'Agence d'État de coopération internationale pour le développement, qui sera chargée de piloter ce type d'initiatives de coopération au développement.

Dans le cadre des efforts de coopération en matière d'éducation et de recherche, il existe également de nombreux exemples de nouvelles universités et d'agrandissements d'universités existantes financés par la Chine, ainsi qu'un éventail croissant de partenariats visant à renforcer et faire avancer la collaboration en matière de recherche. On peut par exemple citer l'Université des sciences et technologies du Malawi, financée par la Chine, qui est la quatrième université publique du pays et a ouvert ses portes en 2014. Mi-2016, l'université chinoise de technologie chimique Shenyang s'est engagée à ouvrir une université de technologie chimique au Nigéria. Un accord entre Mount Kenya University (MKU) et l'Université chinoise du pétrole a pour but de garantir que MKU sera en mesure de produire suffisamment de spécialistes de bon niveau dans les domaines du gaz et du pétrole pour répondre aux besoins du Kenya. En janvier 2017, l'École des sciences biomédicales de l'Université de la santé et des sciences connexes de la région de Volta au Ghana, construite par la Chine, a été officiellement remise au gouvernement national. Ces investissements, qui ne sont toutefois pas sans difficultés, sont tournés vers l'avenir et s'appuient sur les efforts antérieurs visant à améliorer les taux de scolarisation dans le primaire dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement des Nations unies.

La Chine est bien positionnée pour investir dans le dividende démographique des pays africains dans les prochaines années, et ces investissements en faveur de l'éducation s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie de développement à long terme mutuellement avantageuse. Toujours dans le cadre de cette approche, de nombreux instituts de



Les données de la Banque Mondiale montrent qu'en 2016 l'Afrique subsaharienne avait une part moyenne de seulement 3.1 pourcent de sa population âgée de 65 ans ou plus (un indicateur de la transition démographique).

recherche sont en train de renforcer les liens entre chercheurs. Les exemples comprennent notamment le Laboratoire international de recherche en informatique géospatiale sino-africaine destinée au secteur minier, un projet de collaboration entre l'Université du Witwatersrand (Wits) et de l'Université des Mines et Technologies de la Chine, qui est en développement depuis 2013, et le partenariat entre l'École de technologie GIMPA du Ghana et l'Université des sciences et techniques électroniques de la Chine.

Dans leur ensemble, ces investissements physiques et humains de la Chine en Afrique, et le renforcement parallèle des partenariats sino-africains dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, sont relativement peu étudiés. Leur impact devrait toutefois se faire plus évident à l'avenir lorsque leur contribution à l'exploitation commune d'un dividende démographique africain sera mieux comprise.

### Conclusion

L'organisation par la Chine du septième sommet triennal du FOCAC en septembre 2018 s'avère particulièrement opportune pour renforcer la coopération entre la Chine et les pays africains sur les questions relatives au dividende démographique. Elle intervient en effet à un moment de transition, alors que des pays africains « frontières » et moins tributaires des ressources sont en train d'émerger comme des candidats potentiels pour reprendre le rôle de moteur économique « jeune et pauvre » et d'« usine du monde » longtemps occupé par la Chine, sous réserve des évolutions technologiques et des tendances plus générales de l'économie mondiale. Cela veut dire qu'ils ont la possibilité de profiter d'importants gains de productivité résultant d'un processus de croissance tel que décrit par le modèle de Lewis, mais ce modèle exige une stratégie réfléchie de la part des parties prenantes africaines et des investisseurs étrangers pour en profiter pleinement. La Chine, et l'Asie de l'Est en général, offrent des points de référence utiles dans ce cadre.

Que ce soit au niveau de l'Union africaine, des communautés économiques régionales ou des gouvernements nationaux, des efforts sont en cours pour s'assurer que cette possibilité devienne réalité, comme cela a été le cas pour la Chine pendant ses 40 années « d'ouverture et de réforme ». Parmi ces efforts, l'un des plus marquants est la Zone de libre-échange continentale africaine, qui vise à stimuler les échanges commerciaux entre pays africains dans le but d'accélérer le développement de l'ensemble du continent. En Chine, la mise en œuvre spectaculaire d'une politique d'enfant unique lorsque le niveau de revenus du pays était encore extrêmement faible a sensibilisé les dirigeants et les chercheurs chinois quant à l'importance des interactions dans le temps entre démographie et économie. Les pays africains ont dans ce domaine des leçons utiles à tirer de l'expérience de la Chine et des décennies de croissance économique à forte intensité de main d'œuvre qu'elle a connues depuis 1979. Cela pourrait s'avérer un point de référence précieux dans leurs efforts de négociation avec les investisseurs chinois, ainsi que pour développer des économies de plus en plus compétitives sur les marchés internationaux pour la production de produits et services à forte intensité de main d'œuvre avec des coûts salariaux peu élevés.

Chaque pays africain connaîtra sa propre transition démographique et économique, et donc sa propre évolution ou non d'un quadrant à l'autre de la matrice de démographie économique (MDE). En plus de profiter du vieillissement généralisé de la population dans l'ensemble du monde développé et des autres marchés émergents, il est également crucial – et opportun – de bien comprendre comment concevoir et programmer des stratégies de développement de manière itérative pour refléter les interactions de la démographie avec l'économie et la politique au fil du temps. Cela permettrait, par exemple, de déterminer le niveau optimal des investissements éducationnels nécessaires pour permettre à la main d'œuvre potentiellement réduite de l'avenir à plus long terme de maintenir la productivité requise pour subvenir aux besoins de la population plus âgée. L'examen des difficultés passées et présentes des pays qui se trouvent aujourd'hui dans les quadrants « pauvre et vieux » (ex. Brésil, Chine et Turquie) ou « riche et vieux » (ex. pays de l'OCDE) de la MDE est donc important à ce titre.

Il appartiendra à chaque pays d'Afrique de déterminer comment mettre ces nouvelles opportunités liées au dividende démographique au service des objectifs de développement au niveau national, régional et continental pendant les décennies à venir. Leur partenaire du FOCAC célèbre cette année quarante ans d'efforts continus dans cette voie. Le sommet 2018 du FOCAC offre donc aux dirigeants africains et chinois une occasion précieuse de discuter d'opportunités mutuellement avantageuses en matière de commerce, d'investissement et d'aide publique en vue de soutenir le développement de toutes les parties.

- ❶ Le FOCAC a été créé en 2000 à l'instar d'autres forums moins complets, tels que le sommet Europe-Afrique ou la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD). Les sommets ont lieu tous les trois ans et alternent entre une ville chinoise et une ville africaine.
- ❷ Voir Cai, F., 2010. Demographic transition, demographic dividend, and Lewis turning point in China. *China Economic Journal*, 3(2), pp.107-119, et Garnaut, R., 2010. Macro-economic implications of the turning point. *China Economic Journal*, 3(2), pp.181-190.
- ❸ Bloom, David E., Canning, David et Günther Fink. Implications of population ageing for economic growth. *Oxford review of economic policy* 26, No 4 (2010); Johnston, Lauren, « Boom to cusp: Prospecting the 'new normal' in China and Africa » dans Ross Garnaut et al. (éditeurs), *China's Domestic Transformation in a Global Context*, Canberra: ANU Press (2015).
- ❹ Pour une version antérieure de cette matrice de démographie économique, voir Johnston, Lauren et al. « Getting Rich After Getting Old: China's Demographic and Economic Transition in dynamic international context dans Ross Garnaut et al. (éditeurs). *China's New Sources of Economic Growth Vol. 1: Reform, Resources and Climate Change*. Canberra: ANU Press (2015).
- ❺ Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, 2018
- ❻ Voir Johnston, Lauren, « The Economics of China's Africa Return » dans Binns, Tony, Lynch, Kenneth et Etienne Nel. *Handbook on African Development*. Londres: Routledge (2018)



**Lauren A. Johnston**  
chargée de recherches au sein  
de l'Organisation mondiale du  
travail et fondatrice de New  
South Economics

INVESTISSEMENT

# La Chine en Afrique : un fournisseur de marchandises et un prestataire de services plutôt qu'un investisseur

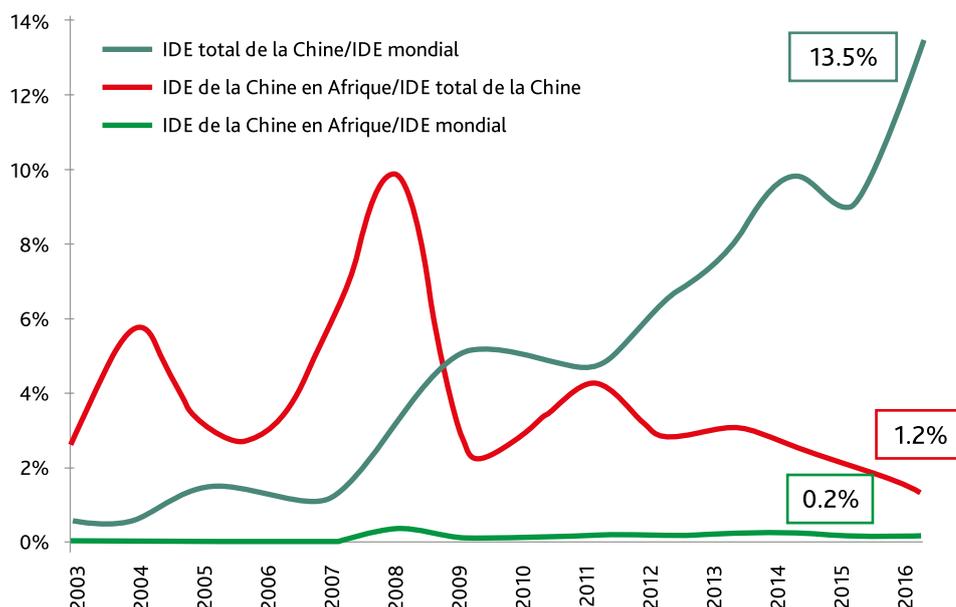
Thierry Pairault

*Alors qu'au sein de la communauté du développement et au-delà, le sentiment général est que la Chine investit lourdement en Afrique, les données factuelles font ressortir le contraire. Comment expliquer ce décalage et quelle est la réelle nature de l'implication économique de la Chine sur le continent ?*

Les statistiques officielles de l'investissement direct à l'étranger (IDE) de la Chine sont difficiles à interpréter. Cet article se concentre sur certaines tendances et tente des comparaisons, qui sont moins susceptibles d'être influencées par le penchant des entreprises chinoises pour les places financières offshore (en premier lieu Hong Kong), qui attirent près des trois-quarts de leur IDE total. Les tendances reflétées par les chiffres du ministère chinois du Commerce (MofCOM) montrent qu'en plus d'être modeste, l'investissement chinois en Afrique est en baisse : les flux d'IDE de la Chine vers l'Afrique se sont élevés à 2,4 milliards US\$ en 2016 contre 2,9 milliards S\$ en 2015 et 3,2 milliards US\$ en 2014 (une baisse de 19 pourcent en 2016 et de 7 pourcent en 2015), après un recul de 5 pourcent en 2014 par rapport à 2013, qui marquait leur second point culminant après celui enregistré en 2003.

En 2016, l'IDE de la Chine dans l'ensemble de l'Afrique représentait 14,1 pourcent du montant des investissements chinois aux États-Unis, 83,6 pourcent des investissements chinois au Canada et un montant égal à celui des investissements chinois en Allemagne. Si la part de l'IDE chinois dans l'IDE mondial a régulièrement augmenté depuis 2003 pour atteindre 13,5 pourcent du montant total des flux mondiaux d'IDE en 2016, la part des IDE chinois en Afrique affiche une baisse régulière depuis 2011 et représente désormais 1,2 pourcent seulement de l'IDE total de la Chine et 0,2 pourcent de l'IDE total à l'échelle mondiale (voir figure 1).

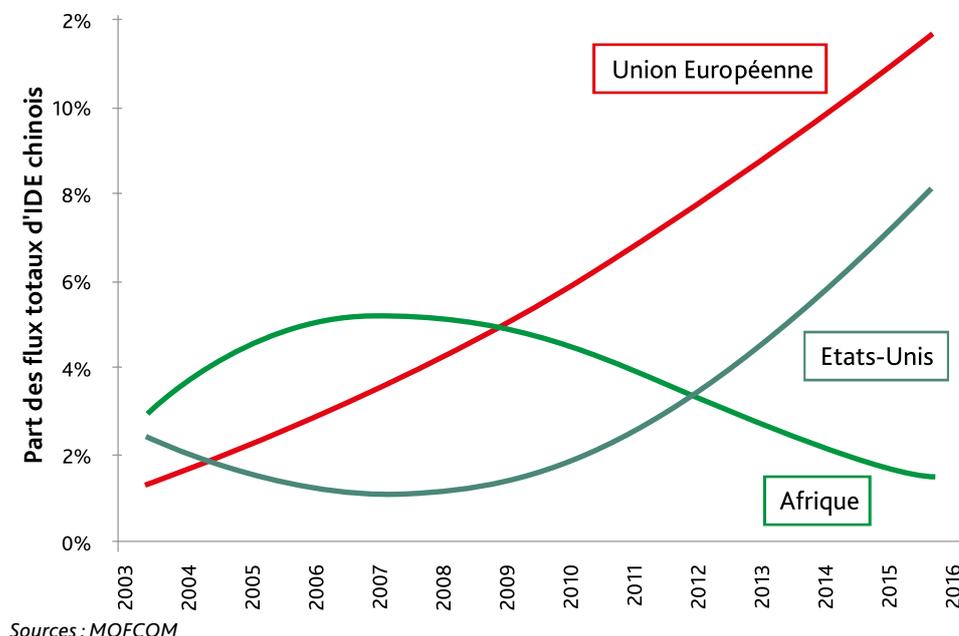
**Figure 1 – Comparaison des flux annuels d'IDE en provenance de Chine (2003-2016)**



Sources : MofCOM, CNUCED

D'autres statistiques du MofCom illustrent encore davantage cet abandon stratégique de l'Afrique par les flux d'IDE chinois : la part des investissements chinois en Afrique n'atteint plus ses sommets antérieurs, alors qu'elle est en augmentation régulière vers l'Union européenne et les États-Unis (figure 2).

**Figure 2 – Comparaison des flux d'IDE chinois par destination (2003-2016)**



Au-delà de ces comparaisons, un fait d'actualité décrit encore mieux l'ampleur actuelle des flux d'IDE chinois en Afrique. En janvier 2017, suite aux critiques du nouveau président des États-Unis Donald Trump, le constructeur automobile Ford Motor Company a abandonné son projet de construction d'une usine d'une valeur de 1,6 milliards US\$ au Mexique. À lui seul, ce projet représentait les deux-tiers de l'investissement chinois en Afrique en 2016, juste pour une usine dans un pays pour une seule entreprise. Cela nous amène à la question suivante : comment concilier le sentiment que l'Afrique investit lourdement en Afrique avec des chiffres qui démontrent exactement le contraire ?

#### **Les liens économiques entre la Chine et l'Afrique : en quoi consistent-ils ?**

Une fois de plus, nous sommes confrontés à la confusion classique entre investissement, financement et prestation de services. Les organismes internationaux (Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques et autres) donnent une définition précise de ce qui constitue un investissement. C'est la définition suivie par la Chine, qui est rappelée dans le dernier bulletin statistique du MofCOM :

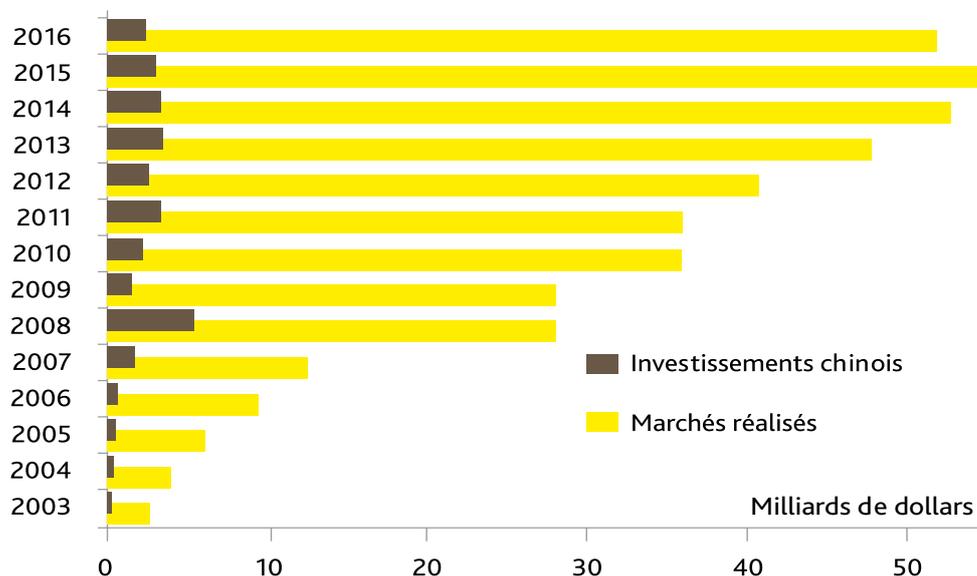
« L'IDE est une activité par laquelle un investisseur résidant dans un pays obtient un intérêt durable et une influence significative dans la gestion d'une entité résidant dans un autre pays. Cette opération peut consister à créer une entreprise entièrement nouvelle (investissement de création) ou, plus généralement, à modifier le statut de propriété d'entreprises existantes (par le biais de fusions et d'acquisitions). Sont également définis comme des investissements directs étrangers d'autres types de transactions financières entre des entreprises apparentées, notamment le réinvestissement des bénéfices de l'entreprise ayant obtenu l'IDE, ou d'autres transferts en capital. »<sup>1</sup>

La Chine n'investit pas dans les infrastructures en Afrique, mais construit et finance certains investissements africains dans les infrastructures.

Pour faire la lumière sur cette confusion et redonner à l'investissement sa juste place, il est possible de comparer le montant des investissements à la valeur des services fournis, en utilisant le chiffre d'affaires des contrats de construction à l'étranger comme indicateur

de celle-ci. La figure 3 montre qu'en 2016, le chiffre d'affaires des entreprises chinoises de construction était plus de 25 fois supérieur au montant des investissements chinois en Afrique. Ces chiffres ne sont pas l'exception, mais la règle.

**Figure 3 – La Chine en Afrique : investissements et marchés réalisés**



Sources : MofCOM, Bureau national des statistiques

Il convient de préciser que l'investissement chinois en Afrique est une dépense pour la Chine, mais non un revenu pour le pays africain d'accueil. De son côté, le paiement de services est une dépense (et dans le même temps un investissement) pour le pays africain client et un revenu pour la Chine. Si l'on garde cette différence à l'esprit, ces deux activités illustrent, chacune à sa manière, la présence de la Chine en Afrique. Elles montrent clairement que la Chine est davantage un prestataire de services qu'un investisseur, que l'Afrique est davantage un client qu'un partenaire. Cette conclusion est encore plus évidente si l'on ajoute aux services les produits chinois achetés par les pays africains ou, plus exactement, au déficit commercial croissant de l'Afrique avec la Chine sur les marchandises.

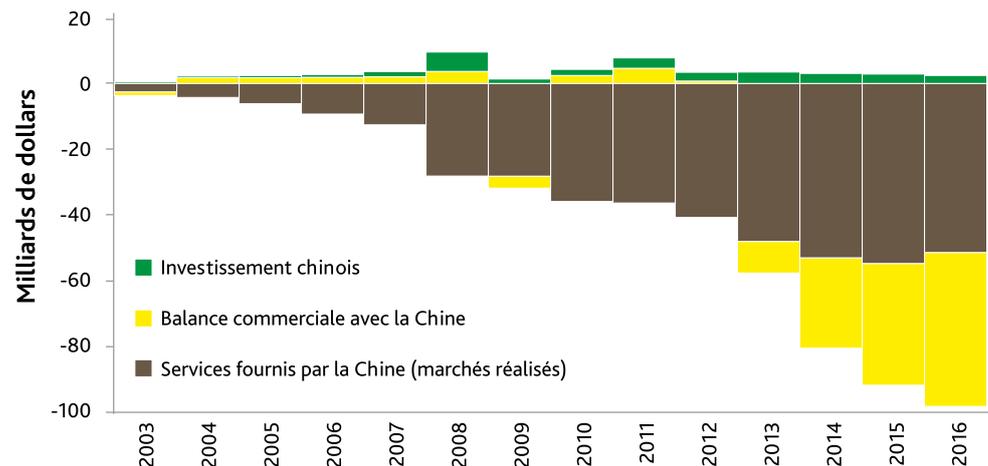
Certains pays africains se sont engagés dans des projets majeurs d'infrastructures qu'ils financent au moyen d'emprunts, donc au prix d'une dette *a priori* légitime, mais qui est de plus en plus aggravée par l'apparition de déficits commerciaux croissants. Pendant une longue période, allant approximativement de 1995 à 2012, la balance commerciale de l'Afrique lui a été favorable, affichant même un large excédent de 2003 à 2012 (à l'exception de 2009). En revanche, les quatre années de 2013 à 2016 ont été marquées par des déficits commerciaux croissants. Au début, sur la période 1995-2010, le solde commercial de l'Afrique avec la Chine était soit légèrement déficitaire, soit légèrement excédentaire, mais depuis 2013, le déficit commercial s'est tellement aggravé qu'il a atteint 46 milliards US\$ en 2016, ce qui équivaut au déficit commercial de l'Afrique avec le reste du monde.

Cette situation s'explique en grande partie par la composition des exportations et des importations africaines combinée au ralentissement économique mondial et à la chute des prix des matières premières qui en a résulté. Depuis 2012, les exportations africaines de minerais, métaux et combustibles ont chuté de deux-tiers, tant vers la Chine que vers le reste du monde. Dans le même temps, les importations africaines de produits manufacturés ont considérablement augmenté jusqu'en 2015 (+29 pourcent dans le cas des produits chinois), pour baisser ensuite fortement à partir de l'année suivante. Les importations de cette même catégorie de produits en provenance d'autres pays ont connu une forte baisse (-15 pourcent) sur la même période par rapport à 2012. Combinées, ces évolutions contribuent toutes à une situation dans laquelle, en 2016, le déficit de l'Afrique vis-à-vis de la Chine était égal à son déficit vis-à-vis de l'ensemble des autres pays, alors

que le volume des échanges commerciaux de l'Afrique avec la Chine ne représentait que 15 pourcent du volume de ses échanges avec le reste du monde.

Que montrent les trois types de statistiques (investissement, services et balance commerciale) ? Dans la figure 4, pour une année donnée, le montant des investissements chinois en Afrique et celui des excédents commerciaux de l'Afrique avec la Chine sont représentés du côté positif de l'abscisse. Du côté négatif, on trouve le coût des services fournis par la Chine pour une année donnée – que les gouvernements africains payent comptant ou de manière échelonnée (dans le cadre de prêts de l'EXIM Bank chinoise, par exemple) – et les déficits commerciaux de l'Afrique avec la Chine.

**Figure 4 - La Chine en Afrique : investissements, marchés réalisés et flux commerciaux (2003-2016)**



Sources : MofCOM, CNUCED

La figure 4 illustre, de manière claire, la nature des relations économiques de la Chine avec l'Afrique prise dans son ensemble. Avant d'y être un investisseur, la Chine y est surtout un prestataire de services et aussi un fournisseur de biens auprès duquel l'Afrique s'est endettée : en 2016, le montant des investissements chinois représentait 2 pourcent de la dette générée la même année par la prestation de services par des entreprises chinoises et le déficit commercial avec la Chine.

### Réajuster les attentes

Les pays africains doivent se pencher sur les faits - uniquement les faits objectifs, sans se demander si la présence chinoise en Afrique est appropriée ou non, efficace ou non, souhaitable ou non – et tenir compte avant tout de ce que la Chine fait en réalité et prévoit de faire. La Chine n'est pas la solution miracle qui résoudra le casse-tête du développement africain. Comme de nombreux autres experts et dirigeants africains, Lamido Sanusi, émir de l'État de Kano au Nigeria et ancien gouverneur de la banque centrale du pays, n'affirme pas autre chose lorsqu'il appelle les pays africains à être proactifs et à mettre la Chine au service de leur stratégie de développement pour que « la romance soit remplacée par une réflexion économique pragmatique ».<sup>5</sup>

Rêver que la Chine investisse et crée des dizaines de millions d'emplois industriels en Afrique est irréaliste. « Si seulement c'était aussi facile », soupire l'ambassadeur Shinn dans un *commentaire* en ligne qui fustige le discours d'Helen Hai, directrice générale de l'initiative *Made in Africa*, lors du sommet *Africa 2017* à Charm El-Cheikh, et l'enthousiasme déraisonnable qu'il a suscité.

Pour commencer, prenons par exemple les conclusions d'un *rapport* publié en décembre 2017 par le *Center for New Structural Economics* de l'université de Pékin et l'*Overseas Development Institute*. Elles indiquent clairement que très peu d'entreprises chinoises confrontées à la hausse des coûts dans le domaine des industries légères (confection, maroquinerie, petit électroménager, jouets, etc.) envisagent de se délocaliser. Même pour celles qui le font, le rapport constate que l'Afrique ne semble pas faire figure de

destination privilégiée. Il recommande par conséquent : « La première [implication pour les gouvernements des pays d'accueil potentiels], et la plus importante, est la nécessité de faire preuve de réalisme quant au potentiel global de transfert d'emplois – le nombre d'emplois «sortants» n'est pas très important ».

En deuxième lieu, il y a les chiffres publiés par le MofCOM. Selon ces statistiques, les entreprises chinoises implantées dans l'un des 99 parcs industriels agréés par le MofCOM dans 44 pays du monde entier ont créé en moyenne 59 emplois chacune. Il faudrait par conséquent un nombre considérable d'entreprises chinoises pour créer les dizaines de millions d'emplois dont rêvent certains.

Troisièmement, il y a l'automatisation et la volonté politique d'une utilisation systématique de l'intelligence artificielle. Le coût relatif de l'automatisation a des chances d'être modeste par rapport à la valeur qu'elle est susceptible de générer, ce qui rend la délocalisation du travail peu compétitive même si elle devait s'effectuer vers des pays dans lesquels les coûts de main d'œuvre sont très bas.<sup>6</sup> La stratégie *Made in China 2025* ne prévoit d'ailleurs pas la délocalisation de lignes de production devenues non rentables, mais encourage plutôt leur remplacement par des lignes automatisées qui transforment complètement la structure de la production, voire l'intégralité du secteur industriel dans lequel cette production s'inscrit.

Le plan est ambitieux et repose sur une idée simple. Par conséquent, si la Chine vendait ses lignes de production obsolètes et peu rentables à des pays africains, il y aurait un risque que ceux-ci se heurtent rapidement à la concurrence des nouvelles lignes de production chinoises, sachant que les conditions actuelles de délocalisation et de commercialisation en Afrique ne sont en aucune manière comparable à celles qui existaient en Chine dans les années 1980-2000. D'où la question des zones économiques spéciales (ZES) chinoises, qui forment le deuxième volet du discours sur le rêve africain. Il existe en fait plusieurs types de ZES qui méritent d'être examinés.

Il y a d'abord les ZES ordinaires : il s'agit des zones franches, également appelées zones de libre-échange, zones industrielles d'exportation, zones franches industrielles, etc. Elles sont définies par les pouvoirs publics d'un pays en vue d'accueillir des entreprises issues d'autres pays (préférentiellement développés) dans le cadre de conditions privilégiées sur le plan fiscal, juridique, administratif et migratoire. Elles répondent à un double objectif : d'une part, attirer des investisseurs étrangers sélectionnés dans le cadre d'une stratégie de développement et, d'autre part, promouvoir les exportations, en particulier de produits industriels. La plupart de ces ZES se trouvent dans des pays en développement, y compris en Chine.

Le deuxième type de ZES est celui des « ZES chinoises », à savoir les Zones de coopération économique à l'étranger agréées par le ministère chinois du Commerce. À la différence des ZES ordinaires, elles forment des enclaves chinoises en territoire étranger, subventionnées et financées par le gouvernement chinois pour accueillir des entreprises chinoises qui produisent pour le marché local en bénéficiant de conditions privilégiées. À l'heure actuelle, il en existe trois de cette nature en Afrique avec des résultats plus ou moins satisfaisants selon les rapports disponibles. Une quatrième aurait dû être mise en place en Algérie, mais ce fut un échec évident. Il y avait dès le départ une contradiction entre les ambitions algériennes et chinoises, sachant qu'il est difficile de faire concorder les objectifs de développement d'un gouvernement africain avec ceux du gouvernement chinois. De plus, du point de vue africain, il n'y a pas de raison que ces enclaves répondent au besoin d'internationalisation des entreprises chinoises – comme le proclame le MofCom – au lieu d'avoir pour priorité le développement économique du pays d'accueil africain.

Il y a en troisième lieu les ZES « sous-traitées ». Il s'agit de zones franches dont la gestion est sous-traitée à un pays étranger (une concession).<sup>7</sup> Lorsque le bénéficiaire est une entreprise chinoise, on aboutit à une situation très proche du cas précédent, à une exception près, qui est importante : l'acteur qui octroie la gestion n'est pas le gouvernement chinois, mais un gouvernement africain. Djibouti en a fait la cruelle expérience après avoir concédé

la gestion de son port et de sa zone franche à DP World. Aujourd'hui, China Merchants Port a plus ou moins repris le flambeau à titre d'essai, et devrait encourager des entreprises chinoises à s'installer dans la zone franche désormais placée sous sa responsabilité. Ce changement pourrait redonner un coup de fouet à l'économie djiboutienne, qui compte peu d'emplois manufacturiers, mais les avantages sociaux à court terme pourraient être largement plus importants que les avantages économiques à moyen terme, ce qui fait que les retombées en matière de développement risquent de ne pas être à la hauteur de celles qui avaient été rêvées.<sup>③</sup>

Du point de vue africain, le seul choix rationnel est le modèle de la ZES ordinaire (celui que la Chine a adopté avec succès dans les années 80), selon lequel le pays d'accueil est l'opérateur, libre de sélectionner les entreprises étrangères, non pas en fonction de leur nationalité, mais de leurs objectifs de développement à moyen et long terme. Même dans ce cas, il est utile de rappeler l'avertissement de Samir Amin :

« Cette stratégie a un nom – et ce n'est pas un hasard – : le «redéploiement». Activement soutenue par la Banque mondiale, le FMI et les autres instances des États capitalistes développés, elle fait passer pour un «nouvel ordre» la multiplication de nouvelles enclaves – les «zones franches». Évidemment cette stratégie réduit au minimum le rôle de l'État local, consigné dans les fonctions d'une administration chargée simplement de la police de la force de travail exploitée. »<sup>④</sup>

Les pays africains peuvent (et doivent) tirer parti des expériences de la Chine, de sa présence sur le continent et de son appétit pour les matières premières, mais ils doivent garder les « yeux ouverts », pour reprendre les termes de la mise en garde de l'ancien ministre nigérian des finances Ngozi Okonjo-Iweala.

*Cet article reprend et développe une note publiée sur le blog de la China-Africa Research Initiative.*

① *Perspectives économiques de l'OCDE*, no 1, 2003. De plus, pour être considéré comme un investissement direct, l'investissement doit représenter au moins 10 pourcent du capital de l'entreprise. Il s'agit autrement d'un investissement de portefeuille (par conséquent plus souvent spéculatif).

② Les statisticiens chinois utilisent le terme de « projets sous contrat » (*chengbao gongcheng*) et de « montant du chiffre d'affaires réalisé » (*wancheng yingye*). Les « projets sous contrat à l'étranger » désignent les activités dans lesquelles des projets de construction sont confiés à des entreprises chinoises.

③ Classes 3 + 27 + 28 + 67 de la CITC de la CNUCED

④ Classes 6 + 7 + 8 - 667 – 68 de la CITC de la CNUCED

⑤ Lamido Sanus, « Africa Must Get Real about Chinese Ties », *Financial Times*, 11 mars 2013

⑥ C'est tout au moins ce qu'affirment deux rapports de McKinsey publiés en janvier et décembre 2017, respectivement intitulés *A Future that Works: Automation, Employment, and Productivity* et *Where Machines Could Replace Humans—and Where They Can't (yet)*.

⑦ Une concession accordée à un opérateur un droit d'utilisation de longue durée de l'ensemble des actifs de service public qui lui sont alloués, y compris l'entière responsabilité de leur fonctionnement et des investissements, mais l'autorité publique conserve la propriété des actifs concernés.

⑧ Les ZES de l'Éthiopie ne connaissent qu'un succès limité. Il existe une ZES purement chinoise (agrée par le MofCom) et plusieurs zones sous-traitées à des opérateurs privés chinois. Voir ma contribution au symposium international sur l'émergence organisé à Grenoble en mai-juin 2018 : *Relire Lin Yifu : L'Afrique et le modèle chinois d'émergence*, <https://cecmc.hypotheses.org/40333>.

⑨ Samir Amin. « Le nouvel ordre économique international, quel avenir? », *Revue Tiers Monde* 21, no 81 (1980): 43.



**Thierry Pairault**

Directeur de recherche au CNRS et au Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS).

CHINE

## La Chine est-elle en train de transformer les sociétés de l'information en Afrique ?

---

Iginio Gagliardone

*L'intérêt croissant de la Chine à l'égard du développement des infrastructures de télécommunication en Afrique suscite de la méfiance dans certains cercles. Cette implication pourrait-elle conduire à une version autoritariste des sociétés de l'information sur le continent ?*

**H**uawei, le géant chinois des équipements de télécommunication, a récemment annoncé son intention de commencer à travailler sur un nouveau système sous-marin de télécommunication reliant l'Asie à l'Afrique. Appelé *Pakistan East Africa Cable Express* (PEACE), ce projet est un exemple frappant de la mise en pratique de l'Initiative *Belt and Road*. Il est révélateur de la volonté chinoise de renforcer et d'élargir ses liens avec l'Afrique et de jouer un rôle plus actif dans le développement des sociétés de l'information du continent. Mais il soulève également la question suivante : la Chine est-elle en train d'imposer son modèle de société de l'information au continent ?

Cette implication dans le développement de l'Afrique prend de multiples formes sur le terrain, qu'il s'agisse d'investissements directs à l'étranger par des entreprises privées ou publiques, de prêts publics à des conditions privilégiées (« concessionnels ») ou de crédits à l'exportation. Peu d'entre elles constituent de une « aide » au sens de la définition officielle de l'OCDE, mais elles se traduisent par d'importantes améliorations des infrastructures dans des domaines tels que les transports ou la production d'énergie, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs de développement des pays africains. Mais à la différence des grands barrages, des autoroutes ou des voies ferrées, l'implication économique chinoise dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) n'est pas manifeste aux yeux du grand public africain. Combinée à d'autres facteurs, cette invisibilité suscite une certaine méfiance, la Chine étant souvent accusée d'être à l'origine de certains changements dans les sociétés de l'information africaines.

### **Une vision des sociétés de l'information déterminée au niveau national**

Dès ses premiers pas dans le secteur des TIC en Afrique, la Chine a été accusée de vouloir exporter son modèle à l'étranger pour donner naissance à une version plus autoritariste de l'Internet. Cependant, l'analyse de différents exemples de contribution de la Chine au développement des TIC en Éthiopie, au Kenya et au Ghana ne fait pas réellement ressortir d'éléments venant appuyer cette accusation. La Chine semble être restée fidèle à son engagement de soutenir une vision des sociétés de l'information déterminée au niveau national, plutôt que d'encourager la diffusion de modèles préexistants.

Cela signifie que la Chine doit s'adapter à des demandes variées. Dans les cas mentionnés ci-dessus, ces demandes comprenaient la volonté des gouvernements du Ghana et du Kenya de renforcer leurs infrastructures et la capacité de l'État d'offrir des services dans un environnement concurrentiel, ainsi que l'ambition des dirigeants éthiopiens d'élargir l'accès dans le cadre d'un monopole. Dans chaque cas, les relations semblent avoir été davantage à l'initiative des acteurs africains que des acteurs chinois, les entreprises et le gouvernement chinois apportant leur soutien financier et technique à des projets conçus au niveau local.

Il ne semble pas, en outre, que la Chine ait sélectionné des partenaires particuliers en Afrique sur la base de leur compatibilité avec une vision particulière de la société de l'information. Elle considère plutôt les TIC comme une opportunité supplémentaire de multiplier ses alliés sur le continent. Par exemple, le dispositif de contrôle et de surveillance mis en place par le gouvernement rwandais est celui qui ressemble le plus au modèle complexe élaboré par la Chine. Pourtant, le Rwanda est l'un des rares pays

d'Afrique dans lesquels la Chine n'a pas, pour le moment, de présence significative dans le secteur des TIC, ce qui a permis à un autre pays asiatique, la Corée du Sud, de participer de manière significative au développement des infrastructures nationales dans le secteur des TIC.

### **Toutes les parties prenantes ont un rôle à jouer**

Dans chaque cas, la coopération a toutefois été systématiquement dirigée vers l'État plutôt que vers les autres acteurs impliqués dans la définition de sociétés de l'information fonctionnelles. En Éthiopie, un pays dirigé par un régime autoritaire, l'EXIM Bank chinoise a débloqué plus de 3 milliards US\$ pour soutenir les projets de modernisation des infrastructures de télécommunications de l'entreprise publique Ethio-telecom. Au Ghana, une démocratie dans laquelle le marché des télécommunications a été libéralisé, la Chine est intervenue pour renforcer la capacité de l'État à posséder des infrastructures et à rivaliser avec d'autres acteurs du secteur. Cet aspect remet en cause l'argument selon lequel la Chine soutiendrait une vision déterminée au niveau local des sociétés de l'information, et soulève des questions importantes quant à ses motivations.

Il est clair que l'implication d'une variété d'acteurs joue un rôle essentiel dans la définition d'un avenir positif pour l'Internet : les pouvoirs publics, les entreprises privées et les organisations de la société civile ont tous un rôle précieux à jouer. Au Kenya, le secteur privé a joué un rôle décisif pour repousser les frontières de l'innovation, en faisant éclater les cadres de régulation des télécommunications et des services bancaires précédemment mis en place par l'État. C'est toutefois la société civile qui a fait évoluer l'innovation, non seulement vers un accès élargi et une rentabilité accrue, mais également vers la création d'applications et de stratégies permettant de combattre la corruption, de recenser les situations de violence et de lutter contre les discours de haine. Un exemple célèbre est celui de la plateforme d'alerte Ushahidi, initialement développée pour permettre aux citoyens de signaler les cas de violence après les élections kenyanes de 2007. Elle a depuis lors été utilisée pour faciliter la coordination après des catastrophes annuelles ou des crises politiques.

À l'échelle mondiale, il existe d'innombrables situations de conflit entre les différents acteurs qui ont fini par conduire à des changements constructifs dans les sociétés de l'information. Par exemple, l'Union européenne a attiré l'attention sur la manière dont certains géants de l'innovation tels que Facebook, Google ou Amazon profitaient de leur présence mondiale pour échapper à l'impôt, privant ainsi les citoyens européens d'une grande partie des bénéfices réalisés dans leurs pays. La mobilisation de la société civile a bloqué un projet de loi américain qui risquait de donner au secteur de la musique et du cinéma des pouvoirs exorbitants pour bloquer certains contenus en ligne. La réglementation allemande a obligé Facebook à adopter une politique plus ferme de lutte contre les fausses informations.

En renforçant les capacités des États plutôt que celles des autres parties prenantes pour influencer l'avenir des TIC, les acteurs chinois soutiennent une vision des télécommunications qui penche en faveur des institutions publiques. Ce choix va à l'encontre des approches axées sur les enjeux qui sont favorisées par d'autres pays en matière d'intervention étrangère, et notamment d'aide. D'autres pays ont tendance à sélectionner d'abord des programmes d'action spécifiques, puis d'identifier les partenaires locaux qui sont les plus à même de les aider à réaliser ces objectifs. Bien que légitime, l'approche chinoise davantage axée sur les acteurs pourrait avoir de graves conséquences.

### **Une nouvelle trajectoire pour les politiques des TIC ?**

Certains aspects de l'implication chinoise dans le développement des sociétés de l'information en Afrique sont indéniablement positifs. Ils ont toutefois également permis aux élites politiques d'exercer un contrôle accru sur leur pays, réduisant la probabilité que d'autres conceptions de la société de l'information émergent. Un acteur unique trop puissant (en l'occurrence l'État dans le cas de l'implication chinoise dans les TIC africaines) dans le domaine de l'information peut causer plus de tort que de bien. Cette configuration

risque d'empêcher le bon fonctionnement des contre-pouvoirs à des moments critiques, par exemple lors d'élections ou de la discussion de nouveaux projets de loi.

L'accusation selon laquelle la Chine encouragerait une version autoritariste des sociétés de l'information en Afrique ne semble pas se justifier dans son interprétation la plus stricte. Mais le fait que les États bénéficient de son soutien pour imposer leur vision et leurs projets aux autres acteurs pourrait rapprocher cette accusation de la vérité à plus long terme. Est-il possible d'éviter que ce risque se concrétise ? Il est possible d'envisager trois scénarios permettant aux acteurs africains, chinois et occidentaux d'élaborer des politiques et des stratégies qui répondent à cette nouvelle configuration des forces dans le secteur africain des TIC pour la mettre au service de sociétés de l'information plus inclusives et plus innovantes.

En premier lieu, la tendance de la Chine à soutenir les États fait ressortir l'importance pour le monde politique africain de veiller à ce que ses institutions soient réellement démocratiques. Comme évoqué plus haut, on ne peut accuser la Chine d'avoir un penchant autoritariste en Afrique. Même si certains l'accuse de favoriser l'émergence d'une nouvelle guerre froide sur l'Internet – y compris en Afrique –, la Chine a soutenu des projets dans des pays qui présentent un large éventail de systèmes politiques. L'Éthiopie, qui est le pays africain bénéficiant du soutien chinois le plus important en matière de TIC, a récemment connu une transformation politique profonde avec l'arrivée au pouvoir d'un nouveau premier ministre, Abiy Ahmed, également nommé en réponse à la mobilisation et aux pressions populaires. Bien qu'il soit encore trop tôt pour évaluer l'influence de ces changements sur l'Internet éthiopien, le nouveau gouvernement a déjà promis des mesures de libéralisation dans plusieurs secteurs, dont notamment les télécommunications, qui étaient intouchables depuis des décennies pour les dirigeants éthiopiens. Si ces projets se concrétisent, il sera intéressant d'observer dans quelle mesure ils amèneront les acteurs chinois impliqués dans le secteur éthiopien des TIC à modifier leur programme de travail pour s'adapter aux nouvelles demandes et relever le défi des réformes. L'Éthiopie pourrait ainsi devenir un exemple de la manière dont un pays soutenu par la Chine dans son projet de maintien têtue d'un monopole des TIC est susceptible de passer à un espace de l'information relativement plus ouvert tout en conservant la Chine comme partenaire.

En second lieu, la politique de soutien « sans conditions » de la Chine, qui a caractérisé jusqu'à présent son implication dans les pays du continent africain et ailleurs, commence à se fissurer et le moment semble venu de repenser certains de ses aspects. Cette approche a favorisé une vision déterminée au niveau national des sociétés de l'information – comme évoqué plus haut – mais a également été accusée à juste titre de permettre à la Chine de déclinier toute responsabilité quant à la manière dont les choses sont mises en œuvre ou aux résultats obtenus. Dans mes rencontres avec des représentants de Huawei en Éthiopie, il était manifeste qu'ils doutaient de la viabilité du projet éthiopien de maintien d'un monopole, mais qu'ils n'étaient pas autorisés à exprimer ouvertement leur position à cause de la politique officielle de non-ingérence de la Chine. Il y aurait pourtant beaucoup à apprendre de l'expérience chinoise. Comme l'illustrent de nombreuses études consacrées au développement de l'innovation en Chine, celle-ci a connu un certain succès dans la mise en place de réformes et dans la libéralisation des TIC dans un régime précédemment monopolistique, en faisant montre d'une agilité remarquable pour repérer les technologies étrangères et tirer parti de l'aide et de l'investissement direct à l'étranger pour renforcer son marché intérieur et ses industries nationales. Avec l'exposition désormais considérable de la Chine sur la scène internationale, le pays ne peut plus se retrancher derrière sa politique de non-ingérence sans faire preuve d'hypocrisie. Une prise de position plus claire quant aux meilleures pratiques en matière de promotion de l'évolution des TIC risque de l'exposer à davantage de critiques et d'échecs, et pas seulement de la part de ses opposants, mais c'est ce qui est attendu d'une grande puissance en quête d'influence mondiale.

Enfin, si les bailleurs de fonds occidentaux, et notamment les États-Unis, entendent respecter leurs engagements de soutien au développement de sociétés de l'information

ouvertes, ils doivent reconnaître leurs propres erreurs et responsabilités, au lieu de critiquer leurs opposants. Les États-Unis ont accusé Huawei de cacher des « chevaux de Troie » dans ses équipements et lui ont interdit d'exercer son activité à l'intérieur de leurs frontières. Cependant, les informations révélées par l'ancien sous-traitant de l'Agence nationale de sécurité (NSA) des États-Unis Edward Snowden ont plus tard indiqué que la NSA avait elle-même essayé d'installer des chevaux de Troie dans les réseaux de Huawei, conférant à ces accusations un tour plutôt ironique. Comme l'exprime succinctement Thomas Rid, « il y a désormais davantage d'informations publiques montrant que la NSA a profité de Huawei que d'informations publiques montrant que l'ALP [Armée de libération populaire de la Chine] ou d'autres agences chinoises l'aient fait ». Certains bailleurs de fonds occidentaux s'efforcent désormais d'éviter ces contradictions : l'Union européenne a ainsi mis en place des réglementations plus strictes à l'encontre des entreprises européennes qui vendent à des régimes autoritaires des logiciels destinés à l'espionnage, à la censure et à la surveillance.

La présence grandissante de la Chine dans le secteur des TIC en Afrique offre une occasion unique de réfléchir aux stratégies et aux visions adoptées jusqu'à présent pour soutenir l'évolution des sociétés de l'information au niveau national. Mais cela ne sera possible qu'à condition de développer des outils adaptés pour comprendre le rôle de la Chine selon ses propres termes, et en faire ressortir les succès et les échecs, plutôt que de penser simplement que toute collaboration aura des résultats prédéfinis et aboutira nécessairement à des espaces d'information plus restreints et des libertés réduites.

*Cet article est tiré d'une note plus brève initialement publiée par AsiaGlobal Online.*



**Iginio Gagliardone**

Maître de conférences en études des médias à l'Université du Witwatersrand et chercheur associé sur les nouveaux médias et les droits de l'homme à l'Université d'Oxford

DERNIER MOT

# La présence des commerçants chinois sur les marchés ouest-africains: du rejet à la résignation

---

Cheikh Tidiane Dieye

*Au cours vingt dernières années, le nombre de commerçants chinois opérant sur les marchés d'Afrique de l'Ouest a augmenté de manière impressionnante. Quelles sont implications de cette présence accrue ?*

**A**u début des années 2000, des centaines de commerçants chinois se sont installés quasi simultanément sur les marchés et sur les boulevards marchands des grandes villes africaines. Cette arrivée massive de commerçants chinois a suivi la courbe du développement des relations politiques, économiques et commerciales entre l'Afrique et la Chine. Celles-ci ont connu, à partir de cette période, une croissance fulgurante qui a dépassé la plupart des prévisions. Dans les principales villes ouest-africaines comme Lagos, Accra ou Dakar, l'entrée de commerçants chinois dans certains segments du commerce et la mise en place de stratégies commerciales alors inconnues des commerçants locaux ont été parmi les éléments les plus remarquables de la structuration de ces échanges marchands. La présence soudaine des commerçants chinois sur les marchés n'a pas laissé indifférent. Si de nombreux observateurs s'interrogent sur la façon ces nouveaux « explorateurs » ont réussi, en si peu de temps, à s'installer et déployer leurs activités commerciales dans des secteurs traditionnellement détenus par des commerçants locaux, d'autres s'intéressent aux impacts, ainsi qu'aux réactions positives ou négatives que la présence chinoise a fait naître auprès des commerçants locaux et des consommateurs africains.

Cette réflexion se penche sur les modalités de cette installation des commerçants au Nigeria, au Ghana et au Sénégal, les stratégies employées et les réactions que leur présence suscite au sein de l'opinion.

## **Le réalisme plus fort que les règles**

La plupart des États de la région se sont dotés de lois et de règlements pour organiser l'entrée et l'installation d'étrangers dans le secteur tertiaire, notamment le petit commerce. Certaines de ces réglementations sont relativement contraignantes et interdisent la présence de non-nationaux dans le petit commerce. Mais dans le cas des commerçants chinois, il semble que peu d'États aient appliqué leurs propres lois. Certains y voient un réalisme au regard des nombreux avantages attendus de la coopération avec la Chine.

Au Ghana par exemple, la loi relative à la promotion de l'investissement interdit aux non-Ghanéens de faire du petit commerce et de la vente au détail dans les marchés locaux et même d'exercer le métier de coiffeur et de chauffeur de taxi<sup>1</sup>. Ceci dans le but d'assurer la protection des moyens d'existence des nationaux et de garantir que les non-nationaux ne s'approprient pas les sources de revenus et les emplois des nationaux. Ce qui fait qu'en principe les commerçants chinois ne devraient pas pouvoir s'insérer dans le secteur du petit commerce. On sait que la réalité est toute autre. Au Nigeria, la présence des chinois était déjà relativement importante plus tôt qu'ailleurs. Elle s'est encore renforcée avec la signature en 2006 du Protocole d'accord sur la coopération en matière d'investissement entre le Nigeria et la Chine<sup>2</sup>. Ce protocole énonce que « les parties encouragent les entreprises des deux pays à coopérer en matière d'investissement dans les domaines des textiles, de l'habillement, des appareils électroménagers, des équipements de communication, de la transformation des produits agricoles et du développement des ressources naturelles ». L'accord couvre presque tous les secteurs de l'économie et ne définit pas clairement le statut des entreprises appelées à s'installer, ce qui suggère donc que celles-ci pourraient être aussi bien de grandes entreprises que de petits commerçants

qui ouvrent une boutique dans un marché pour vendre des chaussures, des sacs ou des beignets aux haricots (akara) dans la rue<sup>9</sup>.

Le cas du Sénégal est assez particulier. Jusqu'en 2005, le Sénégal n'entretenait pas de relations diplomatiques avec la République populaire de Chine. On remarque pourtant la présence de commerçants chinois à Dakar bien avant le rétablissement de ces relations. En 2004 déjà, soit un an avant le rétablissement officiel des relations diplomatiques entre Dakar et Pékin, plus de 300 boutiques de commerçants chinois opéraient dans la capitale sénégalaise. Les conditions régissant l'entrée et le commerce de ces chinois au Sénégal ont été pendant longtemps entourées d'une grande opacité.

### **La stratégie de la concentration comme mode opératoire**

La principale stratégie chinoise repose sur la concentration et l'agglutination des commerçants sur un même lieu. Les commerçants chinois s'organisent pour contrôler de vastes espaces dans certains marchés et opérer en réseau. C'est ce qui explique l'apparition d'îlots commerciaux chinois dans les marchés, les fameux « chinatowns », déjà bien connus dans certaines villes occidentales. À Lagos, le China Commercial City est un important site à partir duquel de nombreux marchés de la ville et du pays sont approvisionnés. Accra a aussi sa « China Road » et Dakar son « boulevard du centenaire » qui, même s'il ne porte pas le nom de la Chine, n'en est pas moins connu comme étant le principal symbole de la présence des commerçants chinois dans la capitale sénégalaise.

Les raisons qui poussent les chinois à rester « entre eux » ne sont pas toujours connues. On peut présumer cependant que cela puisse leur conférer une certaine sécurité en plus de la possibilité de conserver leurs manières de vivre et de contourner les barrières linguistiques. Mais on peut aussi y voir une stratégie purement commerciale, en ce sens que la concentration des activités dans ces espaces peut avoir pour effet d'attirer les consommateurs dans ces marchés réputés moins chers que les commerces traditionnels détenus par les acteurs locaux. On note dans ces lieux une sorte d'encombrement avec l'occupation des devantures des boutiques chinoise par de petits « tabliers », en générale de jeunes marchands ambulants. Mais bien qu'étant source d'encombrement, la présence de ces étals n'en constitue pas moins une véritable stratégie de vente. En effet, c'est parce que ces « tabliers » se ravitaillent chez ces chinois que l'autorisation d'installation leur est accordée. La même condition est exigée pour qu'ils puissent garder leurs marchandises dans les boutiques chinoises à la descente. Les chinois dans la boutique vendent en gros et demi-gros, et les jeunes tabliers vendent au détail.

---

*Le succès des commerçants chinois dans les capitales africaines s'explique principalement par l'adaptation de leur stratégie commerciale aux conditions économiques et sociales de la majorité des populations urbaines.*

---

Il faut aussi relever, cependant, que les commerçants chinois établissent également des partenariats stratégiques avec des agents locaux leur servant soit d'intermédiaires soit d'employés. Ces derniers les aident en général à lever le premier défi que représente la recherche de boutiques ou d'entrepôts commerciaux, ou les assistent dans certaines démarches administratives. L'accès aux boutiques se fait en général sans grande difficulté, puisque dans la plupart des cas les propriétaires se préoccupent peu du statut du locataire ou de sa nationalité dès l'instant où les conditions financières sont favorables.

Le succès des commerçants chinois dans les capitales africaines s'explique principalement par l'adaptation de leur stratégie commerciale aux conditions économiques et sociales de la majorité des populations urbaines. Ils vendent des produits dont tout le monde a besoin à des prix qui défient toute concurrence. Cette stratégie leur a permis d'entrer avec

beaucoup de facilité dans le commerce des vêtements, des chaussures, des sacs, des objets décoratifs et du petit mobilier d'intérieur, des appareils électriques, des jouets et jeux pour enfants, parmi d'autres, qui sont tous des secteurs qui étaient pendant longtemps détenus par les importateurs nationaux.

### **Le méchant dragon ou le père Noël?**

L'image du commerçant chinois est une image ambivalente. Deux sentiments contradictoires s'affrontent en général lorsque l'on analyse les impacts de la présence des commerçants chinois sur les marchés des villes africaines et la perception que les populations ont d'eux. Au Ghana, au Nigeria, ou au Sénégal, on note d'un côté de fortes réticences, qui se sont manifestées des fois par des actions plus ou moins hostiles contre la présence des chinois dans le commerce de détail. Ces réactions hostiles sont presque partout le fait d'organisations de commerçants et d'industriels locaux ayant vu dans la présence chinoise une menace à laquelle ils n'étaient pas préparés. Au Nigeria, par exemple, en janvier 2013, des commerçants nigériens basés dans le Central Business District de Lagos Island ont adressé une lettre de plainte formelle au Ministre du commerce pour dénoncer la prolifération d'entreprises chinoises sur les marchés de Balogun (Great Nigeria Insurance House), d'Idunmota et d'Ereko, où les entreprises locales étaient presque paralysées. Ces commerçants regrettaient en particulier que les chinois se soient emparés de la vente directe de chemises, de chaussures, de jouets et de petits accessoires au détriment de commerçants locaux qui ont été progressivement évincés de ces secteurs.

Les mêmes réactions ont été aussi notées au Ghana, où l'Union des associations de commerçants du Ghana (Ghana Union of Traders' Association, GUTA) a organisé une manifestation de masse pour exprimer son mécontentement à l'égard la présence chinoise qu'elle considérait comme une violation à la législation régissant le commerce. D'après les commerçants Ghanéens, les chinois auraient mis la main sur des chaînes d'approvisionnement nationales vitales concernant des produits en tous genres. Leur présence physique sur les marchés, sur des segments de commerce jadis occupés par des Ghanéens qui s'approvisionnaient eux-mêmes en Chine, a fait dire aux membres de la GUTA que les chinois exerçaient une concurrence déloyale, faite à dessein, pour éjecter ces commerçants locaux de ces segments marchands. En 2014, de nombreux fournisseurs ghanéens de chaussures chinoises, dont Rocky Shoes, Manager Shoes et Royal Shoes, auraient mis la clé sous la porte du fait de la forte concurrence à laquelle ils ne semblaient pas avoir les moyens de faire face.

Au Sénégal, la riposte des commerçants a été conduite par l'Union nationale des commerçants et industriels du Sénégal (UNACOIS) et d'autres organisations patronales et d'opérateurs économiques. Le 21 juillet 2005, ces organisations lancèrent un mot d'ordre de grève de 24 heures largement suivi au marché de Sandaga et Hlm après l'interdiction de leur marche par les autorités. Comme dans les autres pays, le motif de la grève portait sur la concurrence déloyale subie par les commerçants locaux et l'inaction du gouvernement sénégalais.

Mais au moment où les commerçants locaux dénonçaient presque partout la présence étouffante des chinois, certains consommateurs y voyaient une véritable bénédiction. C'était le cas à Dakar. C'est l'Association des Consommateurs Sénégalais (ASCOSEN) et plusieurs organisations de défense des droits de l'homme et syndicats qui ont donné la charge en organisant une contre-manifestation, suite à celle des commerçants, pour soutenir les chinois au motif que leur présence sur le marché renforçait le pouvoir d'achat des consommateurs. Les consommateurs ont défendu l'idée selon laquelle la présence chinoise est loin d'être une menace pour l'économie nationale, mais qu'elle apparaît comme une chance de démocratisation de la consommation, de création d'emplois et surtout de lutte contre l'augmentation fulgurante des prix pratiquée par les réseaux commerciaux syro-libanais et sénégalais. Sous un autre angle, la présence chinoise profite aussi bien à l'économie immobilière. C'est pourquoi une importante frange de la population a soutenu les associations de consommateurs. Pour ces derniers, les commerçants chinois, c'est « comme le père Noël qui vient avec pleins de cadeaux dans les bras. C'est pourquoi même les enfants des quartiers pauvres fêtent Noël avec des

pétards et des feux d'artifices, qui autrefois n'étaient visibles que dans les quartiers aisés. C'est avec le père Noël, que nous aussi nous parvenons à acheter des cadeaux pour les enfants. »❸

Il semble aujourd'hui, en fin de compte, que les commerçants se soient résignés à la présence des commerçants chinois, n'ayant pas pu contraindre leurs États à agir contre les intérêts chinois. Le réalisme est passé par là. Les enjeux politiques et économiques, tant en terme de commerce, d'aide au développement que d'investissement, sont sans doute plus importants que la perte de quelques dizaines voire centaines d'emplois dans le commerce local ou l'artisanat.

- 
- ❶ Lloyd G. Adu-Amoah, «Accra et les commerçants chinois: rêves transcontinentaux, espaces et manifestations», 2014 ; voir Revised Ghana investment promotion act (GIPC), Act 478 1994
  - ❷ Ikhuoria E. D. « Analyse de l'impact de la présence chinoise en Afrique de l'Ouest sur les petits commerçants locaux. Etude de cas du Nigeria», 2014.
  - ❸ Edwin D. Ikhuoria, 2013» Analyse de l'impact de la présence chinoise en Afrique de l'Ouest sur les commerçants locaux», Etudes Enda CACID, 20 p.
  - ❹ Correa, Patrice, « Dakar-Pékin: une réconciliation opportuniste mais problématique », Revue Outre-Terre n° 30, 2011
  - ❺ Niang , I. 2014, « Analyse de l'impact de la présence chinoise sur les petits commerçants. Le cas du Sénégal », Études Enda Cacid, 2014.



**Cheikh Tidiane Dieye**  
Directeur exécutif du Centre  
africain pour le commerce,  
l'intégration et le développement  
(Enda Cacid).

# Publications et ressources



## **Promouvoir un développement qui favorise le renforcement des capacités – ICTSD – Juillet 2018**

Cette note fait ressortir la nécessité de reconnaître l'appel croissant d'un certain nombre de pays en développement à plus faible revenu à réfléchir à la manière dont les règles multilatérales du commerce pourraient soutenir au mieux l'élaboration de politiques commerciales qui favorisent la transformation économique. Les membres de l'OMC pourraient en profiter pour élargir le débat à la manière dont les nouvelles technologies et la configuration des chaînes de valeur influencent la portée des politiques actuelles en matière de commerce et de développement industriel. <http://bit.ly/2mLC9G8>



## **Réussir l'Objectif de développement durable 2 : quelles politiques pour le commerce et les marchés ? – ICTSD – Juillet 2018**

En septembre 2015, les gouvernements des Nations unies ont fait un pas majeur en direction d'un cadre commun d'action future en adoptant 17 Objectifs de développement durable (ODD). Parmi ceux-ci, l'ODD 2 les engage à éliminer la faim et à mettre fin aux différentes formes de malnutrition d'ici 2030. L'amélioration du fonctionnement des marchés de produits agricoles et alimentaires fait partie intégrante de cette nouvelle vision. Les articles contenus dans cette compilation examinent les liens entre l'ODD 2 et les politiques relatives au commerce et aux marchés. <http://bit.ly/2uRb9jY>



## **Chaînes de valeur mondiales et objectifs de développement durable : quel rôle pour les politiques commerciales et industrielles ? – ICTSD – Juillet 2018**

Ce rapport présente une synthèse des différentes conclusions du programme de recherche de l'ICTSD sur les chaînes de valeur mondiales. Dans le cadre d'une série d'études de cas, le rapport examine les chaînes de valeur du thé, du textile et de l'habillement, de la pêche et le secteur de la sous-traitance de gestion dans des pays en voie de développement. Cette analyse fait ressortir des tendances transversales qui forment la base des recommandations de politique publique visant à garantir que la production respecte les Objectifs de développement durable. <http://bit.ly/2LSUvjm>



## **Propriété intellectuelle et commerce numérique à l'âge de l'intelligence artificielle et des données de masse – ICTSD – Juin 2018**

Ce cinquième numéro de la série « Global Perspectives and Challenges for the Intellectual Property System », une publication conjointe du CEIPI et de l'ICTSD, se penche sur l'évolution des modèles d'innovation, de la production et de la commercialisation de l'innovation, qui se rattachent de près au droit de la propriété intellectuelle et à la concurrence. Les chapitres qui composent ce volume permettent de mieux comprendre la complexité juridique et le potentiel économique et social de technologies qui sont à la base d'une nouvelle révolution industrielle. <http://bit.ly/2NPsfyK>



## **Quelle pourrait être la contribution d'un accord sur la facilitation de l'investissement au développement durable ? – ICTSD – Juin 2018**

Ce document de réflexion examine la corrélation institutionnelle entre les mesures de facilitation de l'investissement proposées par les membres de l'OMC et les Objectifs de développement durable. Il suggère qu'un accord de facilitation de l'investissement autorisant une marge de flexibilité institutionnelle et d'expérimentation dans l'organisation intérieure des pays membres pourrait initier un processus de rationalisation et de coordination des institutions et organismes nationaux et régionaux dans le cadre des objectifs et des priorités de développement de chaque pays. <http://bit.ly/2NJDnwU>

EXPLORER LE MONDE DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AVEC LE RÉSEAU BRIDGES D'ICTSD

## BRIDGES AFRICA

Analyse et informations sur le commerce et le développement durable  
*Accent sur l'Afrique - En anglais*  
<http://www.ictsd.org/bridges-africa>

## BRIDGES

Commerce mondial dans une perspective de développement durable  
*Accent sur l'international - En anglais*  
<http://www.ictsd.org/bridges>

## PUNTES

Analyse et informations sur le commerce et le développement durable  
*Accent sur l'Amérique latine et les Caraïbes - En espagnol*  
<http://www.ictsd.org/puentes>

## PONTES

Analyse et informations sur le commerce et le développement durable  
*Accent sur l'international - En portugais*  
<http://www.ictsd.org/pontes>

## МОСТЫ

Analyse et informations sur le commerce et le développement durable  
*Accent sur la CEI - En russe*  
<http://www.ictsd.org/мосты>

## 桥

Analyse et informations sur le commerce et le développement durable  
*Accent sur l'international - En chinois*  
<http://www.ictsd.org/qiao>

## PASSERELLES

Analyse et informations sur le commerce et le développement durable  
*Accent sur l'Afrique francophone - En français*  
<http://www.ictsd.org/passerelles>



### Centre International pour le Commerce et le Développement Durable

Chemin de Balexert 7-9  
1219 Genève, Suisse  
+41-22-917-8492  
[www.ictsd.org](http://www.ictsd.org)

### ENDA Cacid

B.P. 6879, Dakar, Senegal  
+221-33-823-57-54  
[www.endacacid.org](http://www.endacacid.org)

PASSERELLES existe grâce à la généreuse contribution des donateurs et partenaires suivants :

### DFID - UK Department for International Development

### SIDA - Swedish International Development Agency

### DGIS - Ministry of Foreign Affairs Netherlands

### Ministry of Foreign Affairs, Denmark

PASSERELLES bénéficie également du soutien de ses partenaires associés et des membres du conseil éditorial.

PASSERELLES accepte volontiers de diffuser, contre paiement, toute publicité. La publication accepte toute proposition de sponsoring destinée à renforcer ses capacités à étendre son audience. L'acceptation se fait à la discrétion des éditeurs.

Toutes les opinions exprimées dans les articles signés de PASSERELLES sont celles de leurs auteurs, et ne représentent pas nécessairement les opinions d'ICTSD ou d'ENDA.



Ce travail est sous licence d'attribution non commercial Creative Commons - NoDerivatives 4.0 International [License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

ISSN 1563-0021

